



N° 26



Bulletin Municipal

Réalville



Sommaire



- Invitation vœux à la population ANNULÉ,	P.3
- Le mot du Maire,	P.4/5
- Les finances publiques,	P.6/7
- Cathy SOULIÉ : l'heure de la retraite a sonné / Le lotissement communal	P.8
- Le recensement citoyen	P.9
- Le recensement de la population 2026,	P.10/11
- Les élections municipales 2026,	P.12/13
- Le Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM,	P.14/15
- Le projet Occirail,	P.16/17
- Les écoles communales,	P.18/19
- Pays Midi Quercy,	P.20/21
- L'État Civil 2025,	P.22
- Les intempéries du 19 et 20 mai 2025,	P.23
- Amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU),	P.24/25
- L'urbanisme,	P.26
- France Services,	P.27
- Repas des aînés,	P.28
- Les cérémonies au monument aux morts,	P.29
- L'application des infos communales PANNEAU POCKET,	P.30
- SDIS : détecteur de fumée : Entretien des trottoirs	P.31
- Les associations,	P.32 à 47
- Les déchèteries du Quercy Caussadais,	P.48
- Un accès piéton au stade et terrain de tennis / Les nouveaux arrivants,	P.49
- Au bonheur des mômes,	P.50
- Mon espace Finances Publiques,	P.51
- Nos enfants, citoyens Réalvillois,	P.52
- Si j'étais Maire de Réalville, je...	P.53
- Dis-moi pourquoi on vote ?	P.54/55
- C'est bon à savoir - Service pour vous Réalvillois,	P.56/57
- SERVICE GRATUIT : Collecte des encombrants,	P.58
- Numéros utiles,	P.59
- Meilleurs vœux !	P.60

VOEUX A LA POPULATION
RÉALVILLOISE

Invitation ANNULÉ

Monsieur le Maire, André Mourgues
ses adjoints et ses conseillers municipaux
ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux à la population.

LE VENDREDI

16

JANVIER 2026

A la salle des fêtes

Cette rencontre conviviale sera l'occasion
de partager un moment d'échange et
d'accueillir ensemble la nouvelle année.



Le mot du Maire



L'année 2026, déjà !

Je suis au regret de constater que notre collaboration sera bientôt terminée.

Les aléas de l'existence font que ma tranche de vie publique va s'arrêter, sans l'avoir vraiment souhaité, mais ces 6 années passées à votre contact laisseront une profonde trace.

La fin du mandat municipal approche et il convient de se positionner surtout dans le cas où on n'a pas l'intention de briguer un nouveau mandat. Quelle que soit la décision de mes collègues élus, il y aura une transition à assurer pour la bonne marche de la commune. Dans cette optique, il est évidemment souhaitable que certains d'entre nous se proposent à nouveau à vos suffrages dans quelques mois.

Je ne manquerai pas de les encourager dans leur démarche car siéger au sein d'une équipe municipale, c'est le plus beau des engagements. Au contact permanent avec toutes et tous, c'est celui où l'on se sent le plus utile et efficace.

Maire, c'est le plus beau mandat . C 'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations. Travailler ensemble, c'est accepter nos différences, c'est mettre nos valeurs humanistes au service des habitantes et habitants de notre belle commune et cela dans le but d'être solidaires et bienveillants. Contrairement à certaines affirmations entendues çà et là, un maire n'est pas seul et abandonné face à ses problèmes. Il y a les élus qui prennent des responsabilités, l'équipe du secrétariat, le personnel de l'école et les agents du service technique qui gèrent leur domaine d'intervention. De nombreux partenaires extérieurs conseillent et accompagnent efficacement l'équipe municipale dans les démarches de projets.

Je ne ferai pas de bilan de fin de mandat, nous sommes en période pré-électorale et il convient d'être prudent dans les publications.

Je tiens à remercier en particulier les présidentes et présidents des associations et leurs membres, les artisans, les commerçants, les agriculteurs et toute l'équipe des enseignantes et leurs directrices pour le travail que nous avons fait ensemble.

Nous avons vécu, en début de mandat, la pandémie et je veux profiter de ce dernier mot du maire pour vous remercier toutes et tous pour votre investissement dans la gestion de cette situation inédite jusqu'à présent.

Merci à tous les agents, quels que soient leur grade et leur compétence ainsi que toute l'équipe municipale pour leur travail et le soutien qu'ils m'ont apporté pendant ces six années passées. Vous avez fait un excellent travail dans une période difficile, vous pouvez en être fiers.

Je vous souhaite une belle réussite dans vos carrières professionnelles et dans votre vie privée et une excellente année à venir.

Avec mon dévouement,

Votre maire, André MOURGUES.

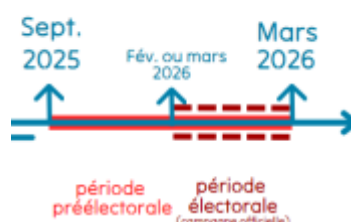


INFORMATION

Si la campagne officielle des élections municipales ne débutera que 15 jours avant le scrutin, soit le 2 mars prochain, c'est en revanche depuis septembre 2025 que sont entrées en vigueur certaines règles concernant la communication.

Depuis cette date, il est interdit aux maires de faire des "campagnes de promotion publicitaire des réalisations ou de gestion de leur collectivité".

Que ce soit dans le bulletin municipal, par affichage ou discours lors d'une cérémonie, il faut désormais s'en tenir à une communication purement "neutre et informative". Du fait de ces règles, il ne sera pas présenté sur cette édition les réalisations de travaux et les projets à venir.



Le COMPTE ADMINISTRATIF 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

70	Produits de service	108 869 €	11	Charges à caractère général	456 382 €
73	Impôts et taxes	972 127 €	12	Charges de personnel	822 904 €
74	Dotations et participations	502 763 €	14	Atténuation produits	100 389 €
013/75/77	Autres produits gestion	141 541 €	65	Charges gestion courante	191 850 €
			66	Charges financières (intérêts des emprunts)	26 372 €
			67	Charges exceptionnelles	14 675 €
Total recettes			1 725 300 €		
			Total dépenses		
			1 612 572 €		

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ma commune est-elle totalement libre de ses choix budgétaires ?

En effet, même si une commune élabore et vote son budget de manière autonome, elle n'est pas totalement libre : ses finances et ses choix sont fortement liés aux décisions prises au niveau national.

1/ Les règles budgétaires imposées par l'Etat,

- Le budget doit être voté en équilibre (pas plus de dépenses que de recettes),
- Certaines dépenses sont dites « obligatoires » (remboursement des emprunts, cotisations au service d'Incendie et de Secours...),
- La présentation des comptes doit suivre les règles définies par le Code Général des Collectivités Territoriales.

2/ Les recettes dépendent en partie de l'Etat,

Une grande partie des ressources d'une commune ne vient pas uniquement des impôts :

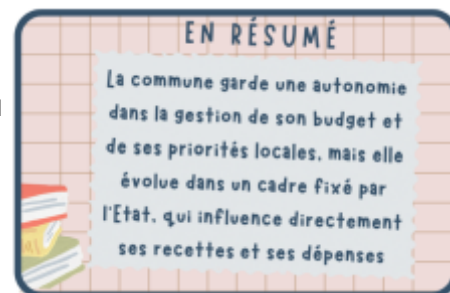
- L'État verse des dotations (la plus importante la Dotation Globale de Fonctionnement),
- Il décide des règles concernant la fiscalité locale (par exemple la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a été une décision nationale),
- Il peut aussi réduire ou augmenter certaines aides.

3/ Des missions confiées par l'Etat,

La commune met en œuvre sur son territoire des politiques décidées au niveau national :

- L'organisation des élections,
- La gestion de l'État Civil ...
- Application de certaines normes

Ces décisions entraînent parfois des charges nouvelles pour la commune, sans toujours s'accompagner de financements supplémentaires.



⇒ Les taxes locales pour l'année 2025



impots.gouv.fr
un site de la Direction générale des Finances publiques

	Taux votés Part COMMUNE 2025	Taux moyens communaux 2025		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025
		Au niveau NATIONAL	Au niveau DÉPARTEMENTAL	
TAXE FONCIÈRE (bâti)	41,80	39,74	59,93	149,83
TAXE FONCIÈRE (non bâti)	121,70	51,08	121,75	304,38
Cotisation Foncière des Entreprises	19,89	26,86	/	59,70
TAXE D'HABITATION (résidences secondaires)	15,43	23,88	20,26	/

SECTION D'INVESTISSEMENT

1022	Remboursement TVA	66 490 €
	Taxe d'urbanisme	7 188 €
1068	Subventions	71 475 €
13	Subventions	257 615 €
10	Caution	1 151 €
27	Autres Immo Financières	1 050 €



► *Total recettes* **404 969 €**

20+21+23 Investissements **188 718 €** →

16 Capital emprunts 166 854 €

Total dépenses **355 572 €**

Détail des programmes d'investissements 2024

Frais d'études Centre de Loisirs : 8 640 €

Travaux liaison douce 1ère tranche : 112 556 €

Matériels de bureau Mairie : 4 126 €

Logiciel informatique Cantine: 3 588 €

Aire de jeux Parc des Cèdres : 8 946 €

Irrigation école (puits) : 18 000 €

Voirie Communale 2023 solde : 1 482 €

Coulée verte (Eclairage public + voirie) : 23 072 €

Eclairage public ruelle Rodriguez : 8 308 €



Les décisions de l'État ont un impact direct sur la vie des communes. En effet, une grande partie des ressources locales provient des dotations versées par l'Etat, qui permettent de financer les services publics essentiels et les projets d'investissement. Lorsque l'Etat modifie le montant de ces dotations ou les règles budgétaires, cela influence immédiatement la capacité de la commune à agir, à entretenir ses équipements ou à développer de nouveaux projets. Ainsi, les communes dépendent fortement des choix opérés au niveau national, ce qui rend ces dotations indispensables au bon fonctionnement et à l'avenir de nos territoires.

Nous devons rester particulièrement prudents dans l'élaboration de nos prévisions budgétaires, car le budget de l'État n'est pas encore voté. Tant que les décisions nationales ne sont pas définitivement arrêtées, les communes ne connaissent pas précisément le niveau des dotations et des règles financières qui s'appliqueront en 2026.

Cette incertitude nous oblige à anticiper avec rigueur et à gérer nos ressources de manière responsable, afin de garantir la stabilité et la continuité des services publics locaux.

Les principales ressources de la commune :

- les dotations de l'État,
- La fiscalité locale,
- Les recettes des services communaux (cantines scolaires, location de salles, loyers des bâtiments communaux...).



une nouvelle vie commence, belle retraite Cathy !

La commune de Réalville tient à saluer et mettre à l'honneur le parcours professionnel exemplaire de Madame Catherine Soulié, qui prendra sa retraite le 1^{er} mai prochain.

Entrée à la mairie de Réalville le 1^{er} septembre 1983, Catherine a consacré trente-sept années de sa vie professionnelle au service du public communal. Trente-sept années d'engagement, de fidélité et de dévouement au service des habitants, et plus particulièrement de nos jeunes citoyens.

Actuellement auxiliaire de puériculture de classe supérieure à l'école du village, elle a accompagné, avec bienveillance et professionnalisme, plusieurs générations.

Combien de Réalvilloises et de Réalvillois ont fait leurs premiers pas à l'école sous son regard attentif ? Combien de parents ont pu compter sur son écoute, sa douceur et son sens des responsabilités ?

Son parcours est l'exemple même de ce que représente le service public de proximité : une présence constante, humaine, rassurante et un engagement sans faille ! Par son travail quotidien, souvent discret mais toujours essentiel, elle a contribué à faire de notre école un lieu sûr, accueillant et chaleureux.

En prenant sa retraite le 1^{er} mai prochain, c'est une page importante de la vie communale qui se tourne mais c'est surtout le début d'un nouveau chapitre que nous lui souhaitons riche de projets, de repos bien mérité, de moments partagés avec ses proches et de nouvelles découvertes !

La municipalité, les élus et l'ensemble des agents communaux lui adressent leurs plus sincères remerciements et lui souhaitent une retraite heureuse et épanouissante !

"La retraite n'est pas une fin, mais le début de vos plus beaux projets !"

LE LOTISSEMENT COMMUNAL

L'enclos de Hauterive !



N° Lot	Superficie	Prix de vente TTC
4	890,13 m ²	45 320,00 €
5	812,61 m ²	41 869,50 €
6	808,32 m ²	41 612,00 €

TERRAIN
À VENDRE

**Vous souhaitez acquérir un terrain
dans le but d'y construire la maison de vos rêves ?**

Il reste à la commune 3 lots à la vente. N'hésitez pas à contacter Monsieur le Maire si vous souhaitez plus de renseignements. Le lotissement est situé à deux pas du centre bourg, des écoles, de l'aire de jeux, du city stade, d'une micro crèche ...

Un lotissement à taille humaine dans un cadre privilégié.



Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire!

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



INSTAGRAM
@armees.jeunesse

LINKEDIN
Direction du service national
et de la jeunesse

X
@DSNjeunesse

YOUTUBE
@SGArmees



www.defense.gouv.fr/jdc



Recensement
de la population 2026



Un geste simple, un enjeu majeur pour notre commune !

QU'EST CE QUE LE RECENSEMENT DE LA POPULATION ?

C'est une opération réalisée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) en partenariat avec la commune. Il permet de compter toutes les personnes qui habitent sur la commune et de connaître leurs caractéristiques : âge, profession, logement, composition du foyer, moyen de transport...

QUAND A-T-IL LIEU ?

Le recensement ne se fait pas partout au même moment. Pour la commune de Réalville il a lieu tous les 5 ans. Nous sommes concernés en 2026.

La collecte aura lieu du 15 janvier au 21 février 2026.

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

- Ajuster l'action publique aux besoins des populations, adapter les équipements publics,
- Mieux connaître l'évolution de la population pour préparer l'avenir du territoire,
- De ces chiffres et de cette collecte découlent la participation de l'Etat au budget des communes.

Plus la population recensée est fidèle à la réalité, plus la commune reçoit des moyens financiers pour agir au service de tous.



COMMENT ÇA SE PASSE ?

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle de la mairie, se présentera à votre domicile :

→ Il vous remettra une notice avec des codes d'accès pour remplir le questionnaire en ligne sur :

www.le-recensement-et-moi.fr

(solution simple, rapide et sécurisée),

→ Si vous préférez, vous pourrez remplir les formulaires papier qu'il vous remettra. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

VOS INFORMATIONS SONT CONFIDENTIELLES ;

Toutes les données collectées sont strictement confidentielles. Elles ne servent qu'à des statistiques et ne sont jamais communiquées à d'autres administrations. Vos noms et prénoms sont effacés des fichiers informatiques.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

PERMANENCE en Mairie
pour vous accompagner au mieux

De 9h30 à 11h

**Les 21 janvier, 28 janvier, 04 février,
11 février et 18 février.**

**VOUS SOUHAITEZ VOUS RECENSER PAR INTERNET MAIS
VOUS NE POSSÉDEZ PAS D'ORDINATEUR ?**

**Nous vous invitons à vous rendre en mairie où tout
le matériel informatique est mis à votre disposition.**

**Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale
de demain.**

Insee
Mesurer pour comprendre
En partenariat avec votre commune

**Le recensement
de la population,
c'est utile pour
les communes !**

Le budget de votre commune
dépend du nombre de ses habitants
et de sa composition.


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Du 15 janvier au 21 février 2026

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

**Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité
à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.**

 le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

Dans le cadre du recensement de la population, nos quatre agents recenseurs seront amenés à se rendre à votre domicile dans les prochains jours. Afin de faciliter leur identification et d'instaurer un climat de confiance, vous trouverez ci-dessous leurs photos ainsi que leurs noms.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil. Ils effectuent une mission de service public essentielle, strictement encadrée, et sont tenus au respect de la confidentialité des informations recueillies.

Votre collaboration est précieuse pour garantir la qualité du recensement et permettre à notre commune de mieux anticiper et adapter les services destinés à tous.



Anne-Frédérique PECHARMAN
(District n°7)



Gérard LEIVA
(District n°8)



Pascaline SENECHAL
(District n°9)



Marie-Christine CYPRES
(District n°10)



Les élections municipales auront lieu dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour voter à Réalville, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.

L'inscription, OBLIGATOIRE (article L9 du Code Electoral), **relève d'une DÉMARCHE VOLONTAIRE.**

Qui peut être électeur ?

Toute personne, de **nationalité française, majeure, jouissant de ses droits civils et politiques et ayant une attache à la commune au titre de son domicile principal, sa qualité de contribuable ou sa qualité de gérant de société.** Un citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de la mairie de Réalville pour voter aux élections municipales.

Attention, si vous êtes **majeurs et avez moins de 26 ans**, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune où vos parents ont leur résidence principale même si vous ne résidez pas dans la commune (étudiant).

Si vous avez **déménagé à l'intérieur de la commune** ou **si vous venez de vous installer**, il est nécessaire de signaler votre nouvelle adresse auprès du secrétariat de Mairie.

Quand s'inscrire ?

Dès aujourd'hui et jusqu'au 6 février, si vous faites la démarche **par courrier** ou au guichet, jusqu'au 4 février 2026 si vous faites la **démarche en ligne.**

Le vote par procuration

* Les personnes possédant leur identité numérique certifiée, n'ont pas besoin de se déplacer

- 1**

Récupérez auprès de votre mandataire : son numéro d'électeur et sa date de naissance ou toutes ses données d'état civil et sa commune de vote
- 2**

Identifiez-vous avec France Connect et effectuez votre demande de procuration en ligne sur maprocuration.gouv.fr
- 3***

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité
- 4**

Vous recevez un courriel de **Maprocuration** dès que votre procuration est enregistrée par votre commune ou votre consulat de vote

Allons Voter!





Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?



En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans votre mairie muni :

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Par courrier :

en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites [interieur.gouv.fr](https://www.interieur.gouv.fr) ou [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



Par Internet :

en vous rendant sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Vous êtes de **nationalité française** ou **ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne** ?
votez aux prochaines élections en France

Accédez directement aux démarches



ou sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales





S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE DES PERSONNES À RISQUE

En cas de situation d'urgence ou de catastrophe naturelle, il est essentiel que chaque commune soit prête à faire face et à protéger ses habitants.

C'est dans ce contexte qu'a été mis en place le plan communal de sauvegarde (PCS), un outil de gestion de crise propre à chaque commune.

Les situations d'urgence (inondation, canicule, grand froid, tempête, incident nucléaire, épidémie...) nécessitent l'utilisation de moyens d'alerte et d'information des populations par les autorités compétentes. Pour faciliter l'assistance aux personnes en danger, la mairie de Réalville a constitué un registre nominatif des personnes âgées, handicapées, isolées ou vulnérables.

L'inscription sur ce registre résulte d'une démarche volontaire, émanant de la personne concernée ou d'un tiers : toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant ...) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile ...).

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services communaux ou sanitaires et sociaux telle que l'organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

*Si vous le souhaitez et si vous ne l'avez pas encore fait,
merci de bien vouloir renseigner le formulaire qui vous sera fourni au secrétariat de mairie.*

Le plan communal de sauvegarde a pour objectif de rendre une collectivité réactive et efficace en cas d'évènement majeur mettant en danger sa population.

Réalville a le sien et l'a mis à jour, lors d'un précédent conseil municipal.

Réalville est une commune qui présente des risques naturels et technologiques identifiés. Ces risques, souvent faibles, nécessitent tout de même l'établissement d'un document opérationnel qui viendrait définir l'organisation et la mise en œuvre, en temps réel, des moyens humains et matériels pour assurer l'alerte et la protection de la population si un danger survenait.

Obligation légale, ce plan a été créé par la Commune en 2024. Outre l'alerte à la population, il permet, au-delà d'un simple document écrit – contenant noms et coordonnées auxquels seules les personnes mobilisées ont accès, de formaliser une organisation de crise adaptée aux moyens communaux. Différentes cellules (opérationnelle, logistique, hébergement, accompagnement...) sont créées pour rendre efficaces les actions le moment venu.

*Apprenons
Les bons gestes !*



CANALISATIONS
DE TRANSPORT DE
MATIÈRES
DANGEREUSES

à mon adresse : **CONCERNÉ**

sur ma commune : **CONCERNÉ**



SÉISME

à mon adresse : **FAIBLE**

sur ma commune : **FAIBLE**



MOUVEMENTS DE
TERRAIN

à mon adresse : **EXISTANT**

sur ma commune : **EXISTANT**



RADON

à mon adresse : **FAIBLE**

sur ma commune : **FAIBLE**

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR
LES RISQUES MAJEURS



POURQUOI UN DICRIM ?

Inscrite dans le code de l'environnement, la réalisation du DICRIM est une obligation réglementaire pour toutes les communes exposées à au moins un risque majeur. L'objectif est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence de ce(s) risque(s) et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place. Il contribue ainsi à responsabiliser chaque citoyen pour sa propre mise en sécurité, renforçant l'efficacité des mesures mises en œuvre par la collectivité dans le cadre de son plan communal de sauvegarde (PCS).

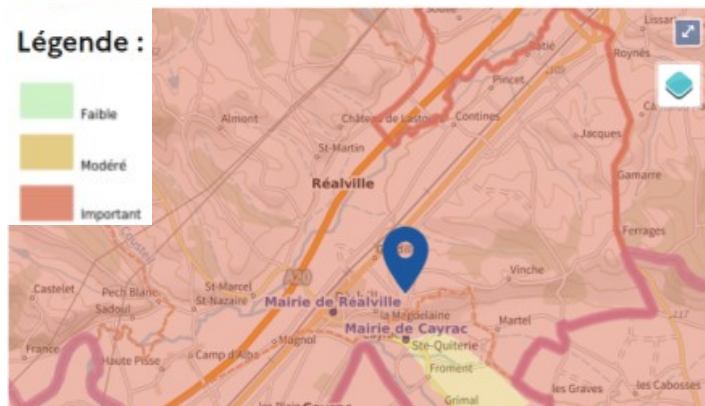
Dès lors qu'une commune est exposée à au moins un risque majeur, elle doit en informer ses administrés en élaborant et mettant à leur disposition un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

Un document grand public existe ! (disponible sur le site internet ou au secrétariat de mairie).

La population, elle, est informée des réflexes et gestes à avoir grâce au Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), un fascicule à retrouver sur le site internet de la commune.

Sont identifiés sur la commune de Réalville 3 risques technologiques et 5 risques naturels.

Carte de l'exposition au retrait-gonflement des argiles en France



Localisation des principales canalisations



INONDATION

à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU

sur ma commune : EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

à mon adresse : IMPORTANT

sur ma commune : IMPORTANT



POLLUTION DES SOLS

à mon adresse : INCONNU

sur ma commune : CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

à mon adresse : INCONNU

sur ma commune : CONCERNÉ



REMONTEE DE NAPPE

à mon adresse : INCONNU

sur ma commune : EXISTANT

11 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune			
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1824834A	Sécheresse	01/01/2017	20/10/2018
INTE1311772A	Sécheresse	01/01/2012	25/05/2013
INTE1228647A	Sécheresse	01/04/2011	17/07/2012
IOCS0918955A	Sécheresse	01/01/2008	23/07/2009
INTE0400918A	Sécheresse	01/07/2003	01/02/2005
INTE0400080A	Sécheresse	01/01/2002	26/02/2004
INTE0200119A	Sécheresse	01/07/1998	28/03/2002
INTE9800515A	Sécheresse	01/05/1997	13/01/1999
INTE9800067A	Sécheresse	01/01/1992	28/03/1998
INTE9300010A	Sécheresse	01/01/1991	07/02/1993
INTX9210012A	Sécheresse	01/05/1989	05/02/1992

13 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune			
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2515511A	Inondations et/ou Coulées de Boue	18/05/2025	28/05/2025
INTE2105706A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/01/2021	24/02/2021
INTE1926063A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/07/2019	23/10/2019
INTE1322057A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/05/2013	13/09/2013
INTE0300234A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/02/2003	22/05/2003
INTE0100523A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/05/2001	27/10/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500304A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/02/1995	03/08/1995
INTE9300513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/1993	10/10/1993
INTE9200533A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1992	16/01/1993
INTE8800196A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/04/1988	13/06/1988
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/07/1983	08/10/1983
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982



PÔLE D'INNOVATION FERROVIAIRE

Projet Occirail : un pôle ferroviaire d'avenir en Occitanie

Le projet OCCIRAIL est porté par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Tarn-et-Garonne (CCI82), en lien avec l'Occitanie, et vise à créer un pôle ferroviaire d'excellence sur notre commune. Le site choisi à Réalville s'étend sur environ 14 hectares, entre la voie ferrée (ligne nationale) et la route Départementale 820 (RD820). Cette localisation permet une connexion directe au réseau ferroviaire mais également une bonne accessibilité par voie routière.

• AXES STRUCTURANT LE PROJET :

Le projet se décline en trois grands volets :

- 1/ Centre de recherche et innovation : dédié à l'hybridation, à l'hydrogène et aux technologies ferroviaires propres,
- 2/ Atelier industriel de maintenance / préparation ferroviaire : un espace dédié à l'entretien, la réparation, la réparation des engins d'infrastructure ferroviaire / 800 mètres de voies de réparation, 550 mètres de voies d'essais en boucle.
- 3/ Centre de formation supérieur et technique : une école dédiée aux métiers du ferroviaire (mécanique, électronique, motorisation, maintenance) pour anticiper les besoins en compétences à venir.

• IMPACTE ÉCONOMIQUE ET CALENDRIER :

- Création de 150 emplois directs sur site.
- Budget estimé hors foncier est d'environ 19 millions d'euros d'investissement.
- Objectif de mise en service : premier semestre 2028.

Le projet s'inscrit dans un contexte plus large : modernisation du ferroviaire, transition énergétique, et développement du Sud-Ouest.





ENJEUX SPÉCIFIQUES ET BÉNÉFICES :

- Reconnaissance territoriale : Ce pôle donnera au territoire de l'Occitanie une position forte dans la filière ferroviaire, comparable à ce qu'a été Airbus dans l'aéronautique selon les porteurs de projet.
- Ecologique : Réduire l'empreinte carbone des engins ferroviaires, diminuer le transport routier au profit du rail, favoriser le recyclage et la déconstruction des engins en fin de vie.
- Compétences et formation : Face aux besoins croissants de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers ferroviaires, ce centre formera les techniciens, ingénieurs, opérateurs de demain.
- Dynamique économique locale : Création d'emplois, valorisation du territoire, effets d'entraînement sur les entreprises classiques ou innovantes liées au ferroviaire.

POINTS DE VIGILANCE :

- Le projet nécessite l'obtention de financements publics (État, Région, Département) pour s'installer et fonctionner.
- Le rythme de mise en œuvre doit être soutenu pour respecter l'échéance 2028. Les études, aménagements et installations sont à venir.
- L'intégration environnementale et la cohérence locale (mobilité, insertion territoriale) doivent être bien gérées pour éviter tout mécontentement local.
- La coordination des acteurs (industriels, formation, collectivités) sera la clé pour atteindre les objectifs de qualité et

Pour conclure, le projet Occirail à Réalville est une initiative ambitieuse qui vise à faire de ce territoire un centre majeur de la filière ferroviaire en France : innovation technologique, transition énergétique, formation des talents et développement économique local. Si tout se déroule comme prévu, d'ici 2028 ce lieu pourrait devenir un acteur de référence pour le ferroviaire, tant pour la maintenance que pour la recherche et la formation.

LES ÉCOLES COMMUNALES CHANTERIVE



Cent soixante-quatre élèves, répartis en huit classes, ont pris ou repris le chemin de l'école pour la nouvelle année scolaire 2025 – 2026 :

L'école maternelle

L'école, répartie en trois classes, compte cinquante-quatre élèves :

- 26 élèves nés en 2022 ont découvert l'école et sa petite section (PS).
- 14 élèves nés en 2021 sont en moyenne section (MS).
- 14 élèves nés en 2020 sont en grande section (GS).

Ces élèves sont sous la responsabilité de Mme DONAT Nathalie (18 PS) directrice, de M. ANTIGNAC Antoine assurant sa décharge une fois par mois, de Mme DARASSE Fabienne (8PS+10MS) et de Mme RENON Anaïs (4MS+14GS).

Mmes BELAY Françoise, BOUILLON Audrey, CHAMBRIN Kimberley, DESPONS Lydie, PALENCIA Aurélie et SOULIÉ Cathy, employées municipales, interviennent sur le temps scolaire pour seconder les enseignantes afin de contribuer au bien-être et à l'éducation de nos élèves. Une ATSEM supplémentaire intervient en classe de PS tous les matins pendant les deux premières semaines de classe et à leur lever de sieste durant toute l'année scolaire. Depuis de nombreuses années, le planning des ATSEM permet aux enfants de Petite section de bénéficier du temps de sieste dès la fin de leur repas. Certains élèves, à besoins particuliers, sont accompagnés sur le temps scolaire et exceptionnellement pendant la pause méridienne par des AESH (Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap).

L'école élémentaire

110 élèves répartis en cinq classes ;

CP/CE1 A : 22 élèves ; CP/ CE1B : 21 élèves ; CE1/CE2 : 23 élèves ; CM1/CM2A : 22 élèves et CM1/CM2 B : 22 élèves.

Mme CLÉMENTE Isabelle, directrice, déchargée le lundi, Mme FAYEMENDIT Nathalie, Mme GAGNAIRE Armelle, Mme LAURENT Marine, Mme MARROU Sandrine, Mme ONATE Mylène, Mme ROOCKX Estelle assurent l'enseignement de nos cent neuf élèves.

Des AESH interviennent également à l'école élémentaire sur les temps de l'enfant.

Le Projet Educatif Territorial (PEDT)

La mise en place d'un Projet Éducatif de Territoire depuis 2015 a permis aux différents partenaires (les communes, les enseignants, la Déléguée Départementale de l'Education Nationale, le personnel communal, l'association Aile Réalvilloise, les parents d'élèves et la Communauté des Communes du Quercy Caussadais) de se retrouver afin de travailler ensemble et en corrélation.

Ce projet est mis en place pour trois ans (2024-2027). Il est construit sur trois grands axes en lien avec le projet d'école conçu par nos enseignantes.



Le projet d'école

Un nouveau projet d'école sera rédigé en 2026 par les équipes enseignantes, suite à la démarche d'évaluation en cours. Cette évaluation concerne les écoles publiques, maternelles et élémentaires, d'Albias et Réalville. Ce projet d'école s'appuiera sur une évaluation d'école qui fera un état des lieux.

Elle interrogera quatre grands domaines : les apprentissages et le suivi des élèves, la vie et le bien-être à l'école, le fonctionnement de l'école ainsi que l'environnement institutionnel et partenarial. L'avis des usagers de l'école a été sollicité : des enseignants en passant par les élèves, leurs parents, les AESH, les membres de l'ALAE, le personnel municipal. Les membres du conseil d'école se sont déjà réunis pour penser ce questionnaire qui vise à améliorer le climat scolaire. Ce projet d'école sera présenté et voté lors d'un conseil d'école qui réunira les représentants de la communauté éducative.

Le conseil d'école

Le conseil d'école se réunit trois fois par année scolaire et est composé des membres suivants :

- La directrice d'école, présidente ;
- L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription ;
- Les enseignants en fonction ;
- Un des maîtres du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) ;
- Deux élus de chaque commune (Cayrac et Réalville) ;
- Les représentants des parents d'élèves, élus en début d'année scolaire, en nombre égal à celui des classes de l'école, ou leurs suppléants ;
- Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN).

Le DDEN

Le DDEN, nommé officiellement pour quatre ans par le Préfet, est présenté souvent comme un ami de l'école publique. « C'est une définition qui, si elle mérite d'être complétée, dit cependant beaucoup de choses.

En effet, le DDEN est une vigie dans le système éducatif. Il surveille, il accompagne et il conseille, avec toujours comme ligne directrice l'attachement aux valeurs de laïcité.

Être DDEN, c'est un engagement bénévole, « c'est veiller aux bonnes conditions de vie à l'école, mais aussi autour de l'école, notamment pour toutes les questions liées à la sécurité » selon le DASEN de Tarn-et-Garonne (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale). Les délégués départementaux de l'Éducation Nationale, regroupés en union départementale, s'efforcent d'approfondir certaines problématiques de l'école pour le bien-être des enfants.

Depuis 2017, certaines thématiques ont été travaillées par ces bénévoles et d'autres partenaires en fonction des thèmes.

Suite aux diverses tables rondes, aux multiples rencontres, des livrets d'accompagnement ont été édités sur des sujets sensibles afin d'informer, d'aider les différents membres de l'équipe éducative .

Trois recueils ont été créés à ce jour :

- Parcours citoyen à l'École de la République,
- Pour une restauration scolaire et une pause méridienne de qualité,
- École / Parents : des relations constructives.

Ils sont consultables et téléchargeables sur le site DDEN 82.

**Sur notre groupe scolaire Chanterive, la personne bénévole, qui officie et qui s'implique depuis deux décennies se nomme :
Yvette MALBREL.**

**Elle se tient à la disposition des parents d'élèves
qui souhaitent la contacter, ses coordonnées figurent sur Educartable.**



TOURISME

Un autodiagnostic, pourquoi faire ?

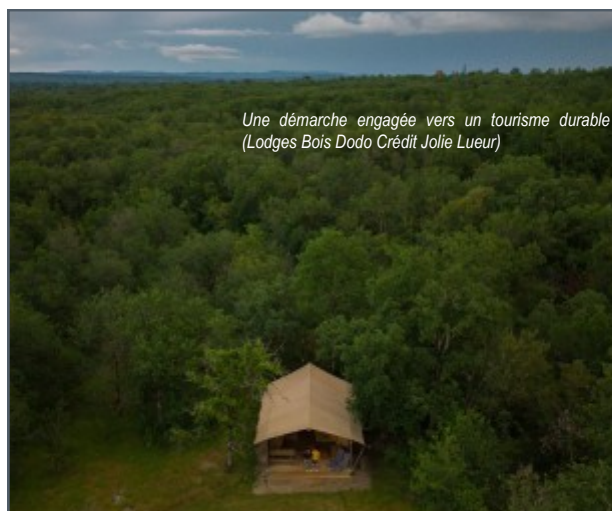
Tout simplement pour savoir d'où vous partez en terme de transition écologique et comment on peut vous aider.

C'est une démarche volontaire et gratuite pour des professionnels du tourisme. Le principe est simple : une grille à remplir seul ou avec l'office de tourisme pour définir l'état des lieux de son activité en terme de transition écologique et son niveau de progression.

Objectif : Proposer un outil qui facilite l'entrée dans une démarche active et concrète pour avancer ensemble sur le chemin de la transition écologique. L'idée est également de

transmettre ensuite à vos clientèles les bonnes pratiques pour les rendre également responsables de leurs séjours sur le territoire. Les indicateurs sont simples et compréhensifs de tous : gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, soutien à l'économie locale... Cet autodiagnostic permet d'évaluer votre motivation et ce sur quoi vous pouvez être accompagné et financé. Sont impliqués dans cette démarche pour vous accompagner : le service Rénov Occitanie animé par le PETR du Pays Midi-Quercy, la chambre des commerces et d'industrie 82 et Tarn-et-Garonne Tourisme. Mais avant toute chose, la première étape de votre parcours reste l'office de tourisme du Quercy Caussadais ou l'office de tourisme du Quercy vert Aveyron n'hésitez pas à les contacter pour vous lancer, ils peuvent également vous aider à remplir l'autodiagnostic si besoin.

Plus d'infos : PETR du Pays Midi-Quercy (05 63 24 60 64),
Office de tourisme du Quercy Caussadais (05 63 26 04 04),
Office de tourisme Quercy vert Aveyron (05 63 67 29 84).



Une démarche engagée vers un tourisme durable
(Lodges Bois Dodo Crédit Jolie Lueur)

CULTURE

Nouvelle Résidence Mission en Territoire en Quercy Caussadais, à Montpezat-de-Quercy et Labastide-de-Penne – 2025/2026.

Thème : La Polyculture-viticulture, un modèle d'agriculture traditionnelle résilient et tournée vers l'avenir.

Le PETR du Pays Midi-Quercy en partenariat avec la DRAC Occitanie, la Communauté de Communes du Quercy Caussadais et les Communes de Montpezat-de-Quercy et de Labastide-de-Penne lance cet appel à candidatures pour une Résidence de photographie, à des fins d'éducation artistique et culturelle en faveur de tous les habitants. Elle s'inscrit dans le contexte particulier de la question de la viticulture et du changement climatique.



Une nouvelle résidence d'artiste met à l'honneur nos vigneronns du Quercy (vigneron Crédit Jérôme Morel)

Le modèle des vignobles inscrit dans une tradition de polyculture révèle un potentiel de résilience face aux aléas climatiques.

Il s'agit ainsi de porter un regard sur ces exploitations agricoles à taille humaine.

Quel regard l'artiste photographe peut-il poser sur ces hommes et ces femmes ?

Comment peut-il participer à mettre en lumière les questionnements et les enjeux qui traversent ces vignobles ?

Comment au regard de ce contexte, de sa propre pratique artistique, de sa démarche de réflexion et de son parcours, l'artiste en résidence peut-il partager avec les habitants, notamment les plus jeunes, une autre façon de dire, d'exprimer et de partager grâce au processus créatif ?

Cette Résidence trouvera un partenaire précieux avec l'équipe du centre d'interprétation Le Quercy Généreux à Montpezat-de-Quercy, dédié à la découverte de la viticulture et de la polyculture dont l'ouverture aura lieu début 2026. Top départ : janvier 2026 pour 12 semaines réparties sur 5 mois jusqu'en mai 2026, attendez-vous à faire partie de l'aventure !

Renseignements :

Jihan Ghiati Chardon, cheffe de projet culturel au PETR du Pays Midi-Quercy par téléphone au 05 63 24 60 64 ou par mail à jihan.ghiati@info82.com

Pour en savoir plus sur la programmation rdv sur le site www.gorges-aveyron-tourisme.com

HABITAT



Quelles démarches pour bénéficier d'aides et d'accompagnement pour des travaux de rénovation ?

Il n'est pas toujours évident de savoir par quoi commencer quand on souhaite réaliser des travaux afin d'améliorer son logement et faire baisser ses consommations d'énergies. Pour aider les particuliers, un service public d'accompagnement à la rénovation de l'habitat a été mis en place par le PETR du Pays Midi-Quercy grâce au soutien des Communautés de Communes du Quercy Caussadais, Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et Quercy Vert Aveyron depuis plusieurs années : il s'agit de l'Espace Conseil France Rénov', situé à Caylus.

Une réponse à chaque question !



À l'Espace Conseil France Rénov' - Service Habitat du PETR du Pays Midi-Quercy, chaque demande est traitée. Des renseignements seront pris sur l'état du logement, les données de consommation et les revenus fiscaux du demandeur, entre autres, pour étudier les conditions d'éligibilité afin d'orienter les propriétaires vers le parcours le plus adapté à leurs situations et leurs projets.

Le renouvellement récent du nouveau « Pacte territorial » nous permet de répondre à de nombreuses problématiques et souhaits de rénovation, nous saurons donc vous accompagner sur le dispositif d'aides le plus adapté, en lien avec M. Dejean (Acte Habitat), animateur dédié aux propriétaires aux revenus modestes réalisant une rénovation globale ou permettant le maintien à domicile.

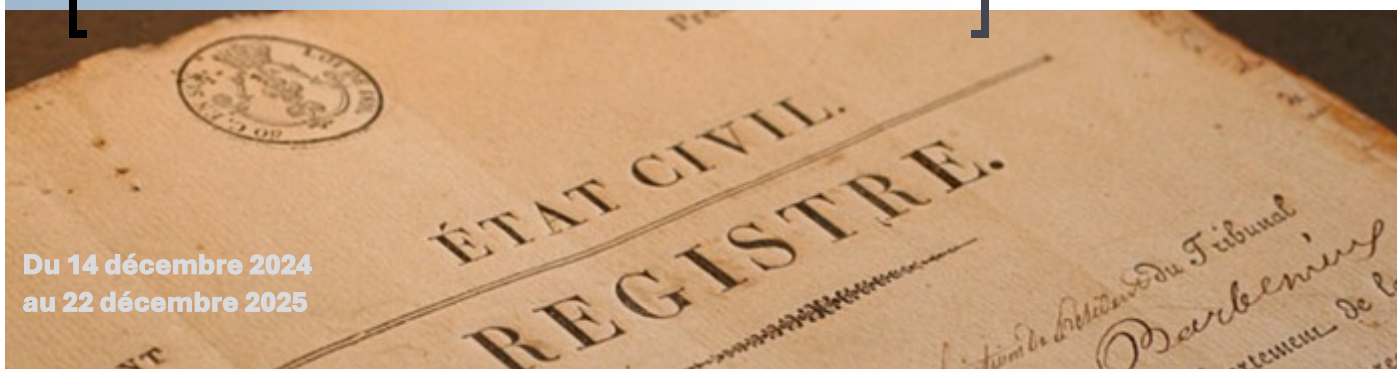
Il est présent lors de permanences dans de nombreuses mairies du Pays Midi Quercy.



Contacts et renseignements : Espace Conseil France Rénov

Place de la Poste – 7, avenue du Père Huc 82160 Caylus

05 63 67 74 95 // ecorenov.midiquery@gmail.com



Du 14 décembre 2024
au 22 décembre 2025

Le service Etat Civil dans une mairie sert à enregistrer officiellement les événements importants de la vie des citoyens (reconnaissance avant la naissance, changement de nom...). C'est un service essentiel qui garantit l'existence légale des personnes et leurs droits civiques. Il assure la preuve juridique de l'identité et de la situation des personnes. C'est la mémoire administrative de chaque citoyen.

Sont mentionnées seulement les personnes qui ont souhaité apparaître sur le bulletin annuel.

NAISSANCES

- Joaquim PANADERO - 21 décembre 2024,
- Irina POSPISIL - 4 janvier,
- Arthur RICARD - 18 mars,
- Emie ANTUNES SAVIGNAC - 13 avril,
- Lily BAUDOIX - 29 avril,
- Aaron BLATCHE - 25 juillet,
- Jade LIBERT - 11 août,
- Ethan ALSINA ROGÉ - 8 septembre,
- Agathe RAFAILLAC - 28 septembre,



MARIAGES

- Léo CLAIR et
Chloé PICAMIL, (27 juillet),
- Kévin DESROCHES et
Virginie D'AMORE, (1er octobre),
- Damien PARRADO et
Anne LAURET, (20 décembre).



Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- Romain LAMBERT et Manon BOULOGNE, (20 décembre 2024)
- Marlène NUNES FERREIRA et Lauralee LAGNEAU, (14 janvier)
- Cédric NADAL et Julie BRU, (4 avril)



DÉCÈS

- BREL Mireille - décédée à Montauban le 14 décembre 2024,
- BERGIS Francis - décédé à Montauban le 3 janvier,
- MALBREIL Janine - décédée à Montauban le 20 janvier,
- AMADIEU Rolande - décédée à Réalville le 10 février,
- LANIC Philippe - décédé à Montauban le 27 mars,
- LAMRAOUI Arsène - décédé à Réalville le 12 avril,
- PENCHENAT Maurice - décédé à Réalville le 5 septembre,
- TORRENT Michel - décédé à Montauban le 6 octobre,
- MARTINASSO France - décédée à Réalville le 13 octobre,
- FAGIANI Jean-Claude - décédée à Montauban le 14 décembre,





La commune de Réalville a été fortement impactée par des **intempéries exceptionnelles** survenues dans la nuit du 19 au 20 mai 2025, entraînant des dégâts importants sur la voirie communale.

Cet épisode foudroyant a été marqué par des précipitations exceptionnelles et des pluies diluviennes qui ont fortement impacté notre région. Ces intempéries ont entraîné des inondations, des dégâts matériels et des perturbations dans nos activités quotidiennes.

Les fortes pluies ont été causées par un système météorologique exceptionnel, provoquant une accumulation importante d'eau en peu de temps. La situation a nécessité une vigilance accrue.

Consciente des difficultés financières que cela représente, la commune a sollicité une subvention auprès du Département afin de soutenir la réalisation des travaux de réparation et de remise en état indispensables au bon fonctionnement de la collectivité.

Un état des lieux a été établi afin de chiffrer les dégâts causés.

Face à l'ampleur des dégâts, la commune a engagé des travaux d'urgence pour sécuriser les zones touchées et rétablir les services essentiels. Nous avons déposé un dossier de secours exceptionnels auprès du Département afin d'obtenir une subvention pour la remise en état des chemins les plus détériorés.

- **Coûts des réparations sur les 14 chemins de la commune endommagés :** **267 764,50 € HT**
- Subventions sollicitées auprès du Département :
 - Participation annuelle..... 24 166,00 €,
 - Subvention dégâts exceptionnels et imprévus sur la voirie communale
(en attente d'instruction)..... 136 492,70 €,
 - AUTOFINANCEMENT (à prévoir au Budget communal 2026)..... 107 105,80 €.

Merci infiniment aux agriculteurs Réalvillois qui se sont mobilisés pour dégager et nettoyer les routes. Votre engagement bénévole a fait toute la différence !





LANCEMENT D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

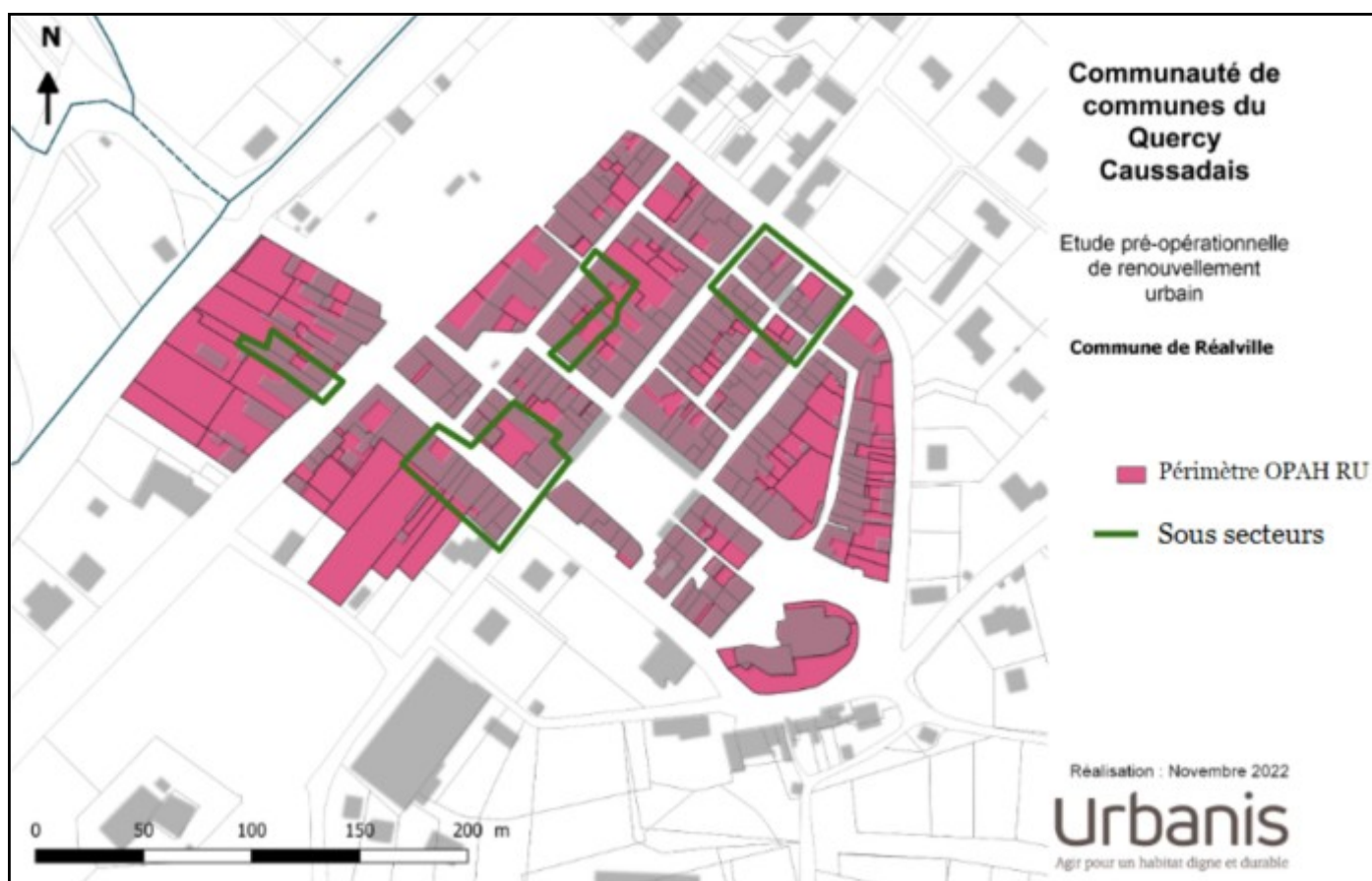
DANS LES CŒURS HISTORIQUES DE RÉALVILLE

**AMÉLIORATION DES LOGEMENTS DU CENTRE-VILLE ET AIDES AUX PARTICULIERS :
la Communauté de Communes et la Commune de Réalville s'engagent !**



Conscientes des enjeux de rénovation et d'adaptation de l'habitat privé en centre ancien, la Ville de RÉALVILLE et la Communauté de Communes du Quercy Caussadais se sont engagées en lançant l'Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre-ville pour une durée de 5 ans.

Ce dispositif aide les propriétaires du centre ancien dans la réalisation de travaux grâce à la mobilisation d'aides financières importantes et à l'accompagnement technique et administratif gratuit par le bureau d'études URBANIS.





C'est le moment de rénover !



Des aides financières pour vous accompagner

OPAH-RU
2024/2028

DES AIDES DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH) :

Dans le cadre de ce dispositif OPAH-RU, l'Agence Nationale de l'Habitat propose des aides pouvant aller jusqu'à 90% du montant total de votre projet selon votre niveau de ressources pour :

- la rénovation énergétique globale de votre logement : isolations, remplacement du système de chauffage et d'eau chaude sanitaire, ventilation ... ;
- l'adaptation des logements face à la perte d'autonomie et au handicap : installation de monte-escaliers, adaptation de salle de bain ... ;
- la rénovation lourde de logements très dégradés.

DES AIDES SUPPLÉMENTAIRES DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Face aux enjeux de rénovation énergétique des logements anciens, la Communauté de Communes a décidé d'apporter une aide complémentaire pour ces projets.

La Ville de Réalville s'est engagée aux côtés de la Communauté de Communes et de l'ANAH et propose des aides complémentaires à votre dossier ANAH.

Par ailleurs, la Ville propose également :

- une prime d'accèsion à la propriété sur engagement d'occupation du logement rénové pendant 3 ans (si dossier ANAH) ;
- une prime au "ravalement de façade" sur le centre ancien (avec ou sans dossier ANAH).

UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE PAR URBANIS, FINANCÉ PAR LA COLLECTIVITÉ :

La Communauté de Communes a retenu le cabinet URBANIS pour vous accompagner gratuitement dans ces démarches. Dans le cadre du dispositif OPAH-RU, l'équipe d'URBANIS vous fournira :

- une information complète sur les aides financières mobilisables selon votre situation et votre projet ;
- un soutien administratif et des conseils techniques pour votre projet ;
- une estimation des coûts de travaux et des subventions mobilisables pour aider à la prise de décision ;
- une aide au montage de demande aux financeurs et un suivi de votre dossier jusqu'au versement final des subventions.

Vous êtes intéressé ? Vous souhaitez vérifier votre éligibilité et discuter de votre projet ?

Contactez M. CLERGUE d'URBANIS au 06 58 54 62 71 ou par mail à guilhem.clergue@urbanis.fr

Des permanences, 2 mercredis par mois, sur prise de RDV :

- à Caussade de 9h30 à 12h30

- à la mairie de Réalville de 14h à 16h30



1

Loi "ALUR" et historique,

En application de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 dite loi « ALUR », le désengagement des services de l'Etat dans l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme auprès des communes dotées d'un document d'urbanisme est effectif depuis le 1er juillet 2015.

Les collectivités ont donc dû s'organiser pour assurer la nécessaire continuité de l'instruction au regard des délais légaux, afin de préserver la responsabilité des maires en la matière, et permettre la réalisation des projets des administrés.

En conséquence, la communauté de communes du Quercy Caussadais a créé un service « Application du Droits des Sols (ADS) » au 1er juin 2015, pour l'instruction et le suivi des demandes d'autorisations d'urbanisme répondant au mieux aux attentes des maires.

Dans un souci de rationalisation des coûts, ce service est mutualisé avec la Communauté de Communes du Quercy Vert Aveyron.

3

La Commune - Principal interlocuteur des usagers

Toute construction ou aménagement doit respecter les règles d'urbanisme édictées par la commune (PLU). Il convient donc d'anticiper les règles, les limites, les obligations et les droits inhérents à chaque parcelle, à chaque territoire pour faciliter l'obtention des autorisations nécessaires à votre projet.

SE RENSEIGNER EN MAIRIE POUR CONNAITRE LES CONTRAINTES AFFERENTES A SON TERRAIN
La mairie sera votre premier interlocuteur lors du dépôt et de l'instruction de votre dossier. C'est en effet ici que vous déposerez votre dossier, puis d'éventuels compléments lors de l'instruction.

En dernier lieu, c'est le maire au nom de la commune qui vous délivrera l'arrêté. Aller en mairie avant le dépôt du dossier vous permet d'opérer une première analyse des possibilités de construction qui vous sont offertes.

Il existe de nombreux acteurs pouvant vous conseiller gratuitement en amont sur votre projet. Une rencontre préalable peut permettre de faire émerger une solution alternative répondant mieux à vos besoins et résoudre le problème avant le dépôt du dossier.

- **L'Architecte des Bâtiments de France (ABF)**, si vous êtes situé dans un périmètre de protection d'un monument historique. Une permanence mensuelle est organisée au service instructeur.

- **Le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE)**. C'est un conseil auprès des particuliers et collectivités,

- **Le Service ADS** (horaires d'ouverture au public),

- **Le Service Urbanisme de la commune.**

URBANISME

Application du Droit des Sols

2

ADS - Service instructeur,

La mission d'instruction de Quercy Caussadais porte sur l'ensemble de la procédure des autorisations d'urbanisme et des actes, de l'examen de la recevabilité de la demande ou de la déclaration à la préparation de la décision et au contrôle de la conformité des travaux.

- **Conseiller** : conseil individualisé aux particuliers avec ou sans rendez vous, sur la faisabilité de son projet et sur les formalités administratives nécessaires à sa réalisation.

- **Instruire** : transmissions préalables, vérification et examen des dossiers, consultations, rédaction des propositions de décisions,

- **Contrôler la conformité des travaux** (récolements obligatoires),

- **Conseiller et accompagner les collectivités** (élus et techniciens),

- **Assurer une veille juridique** sur les problèmes d'instruction,

- **Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme.**

4

CONTACT

Conseils et suivi des dossiers : une équipe à votre écoute,

- par téléphone : 05.63.30.80.98

- par mail : ads.nord@info82.com

- sur place avec ou sans rendez-vous

Accueil du public (physique et téléphonique) :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

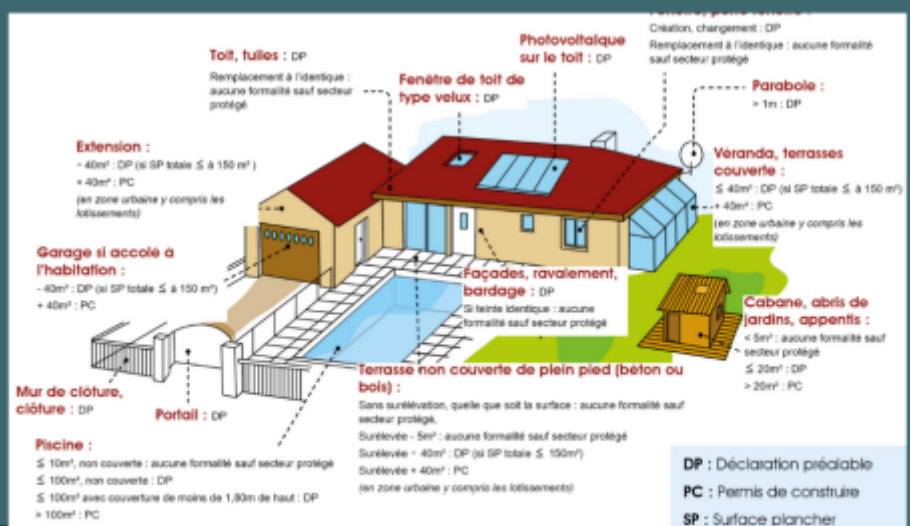
- Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

- Mercredi fermé

- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

- Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Adresse postale : 33, avenue de Saint-Cirq 82 300 CAUSSADE



Une question sur vos démarches administratives ?

Des conseillers sont disponibles et à votre écoute au sein de l'espace France Services,



France
services

1 Place de la Gare à Caussade au 05 63 26 09 40

franceservices@quercycaussadais.fr /



afin de vous proposer un accompagnement personnalisé, dans les domaines de la fiscalité, de la santé, de la retraite, de l'emploi, de l'accès au droit, du logement...

Exemple de services proposés :



- Demander sa retraite,
- Déclarer ses revenus,
- Faire une demande de carte grise, de carte d'identité,
- Créer votre espace France Travail ou votre compte Ameli.

Et depuis janvier 2024, un accompagnement dans le dépôt des demandes d'aide à la rénovation de l'habitat (MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt') est proposé.

Et aussi, des permanences des principaux organismes du service public et un accès gratuit à un espace numérique

L'inclusion numérique au cœur de France Services :

Au sein de l'espace France Services, une conseillère numérique est à votre disposition afin de vous former à l'utilisation des moyens numériques dans les usages du quotidien.

Elle vous accueille **sur rdv** les mercredis et vendredis et sans rdv lors de **permanences** les lundis matins et vous propose **des ateliers numériques gratuits**, sur inscription.

(conseiller-numerique@quercycaussadais.fr ou 06 21 59 30 01)

« Pour une visite efficace...
N'oubliez pas vos identifiants,
vos mots de passe et tous documents
servant à la complétude de votre dossier. »

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

vous accompagne aux usages numériques quotidiens :

Je découvre les équipements informatiques	J'apprends à utiliser mon smartphone, ma tablette
J'apprends à naviguer sur internet	Je crée et je gère mes contenus numériques
J'apprends à envoyer et à gérer mes courriels	J'apprends à faire mes démarches en ligne

- Ateliers numériques gratuits sur inscription
- Accompagnement individuel les mercredis et vendredis sur rdv
- Permanence numérique les lundis matin

Tel professionnel : 06 21 59 30 01
margot.boulangier@conseiller-numerique.fr

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France services

www.conseiller-numerique.gouv.fr

FRANCE SERVICES
DU QUERCY CAUSSADAIS
1, place de la Gare - 82300 Caussade

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

05 63 26 09 40
franceservices@quercycaussadais.fr
www.quercycaussadais.fr/emploi-solidarite/france-services

POINT NUMÉRIQUE
Accès libre à des postes informatiques, consultation d'Internet
A disposition : imprimante, scanner
Informations à l'accueil France services
05 63 26 09 40



Repas des aînés 65 ans et +



Repas offert !

samedi 14 Février 2026

12h00

Salle des fêtes de
Réalville

Inscriptions avant le 30 Janvier 2026

Pour les Réalvillois
inscriptions à la mairie de Réalville
ou au 05 63 31 01 41

Pour les Cayracois
Inscriptions à la mairie de Cayrac
ou au 05 63 67 11 69

Les cérémonies au monument aux morts.

Dès la fin de la Grande Guerre, les monuments aux morts envahissent le paysage communal et deviennent le point de ralliement des mémoires individuelles et familiales de la guerre. Plus de cent ans après ces lieux de mémoires restent des piliers de la commémoration et témoignent de la filiation entre les différentes générations combattantes.

Qui ne s'est déjà arrêté devant un monument aux morts et à en considérer l'œuvre sculpturale ou à méditer sur la longue liste, trop longue liste, des noms gravés dans la pierre ?

Eléments centraux des paysages communaux, ces « sentinelles de pierre » témoignent des affres de la guerre et demeurent aujourd'hui encore un lieu majeur de commémoration. Coq, victoire ailée, soldat partant au combat ou posant fièrement, les monuments aux morts symbolisent avant tout la guerre, ses affres et sa victoire.

Même si le monument aux morts de par son histoire reste attaché à la grande guerre, il est devenu un lieu des commémorations du sacrifice humain pour la défense de la République et de ses valeurs. Dès les premières années du conflit, apparut la volonté de graver dans la pierre le nom de ceux qui perdirent leur vie au combat. Bien souvent l'initiative, avant d'être communale fut paroissiale. Les années 1920 marquèrent donc la construction d'une foultitude de monuments aux morts et nombre d'entre eux prirent la symbolique de la mort et du deuil.

Lors des cérémonies commémoratives, la sonnerie et l'appel aux morts marquent ce sacrifice. C'est aussi un lien générationnel entre ceux qui ont connu les affres de la guerre, même si les anciens combattants d'aujourd'hui ne sont plus « ceux de 14 », et ceux qui ont un avenir à construire. En ce sens le monument aux morts et les cérémonies qui s'y déroulent constituent les passeurs de mémoire.

Au-delà de la Grande Guerre, les monuments aux morts aujourd'hui commémorent toutes les guerres contemporaines. En effet, lors de leur exécution, les monuments aux morts symbolisaient la Grande Guerre qui se devait d'être la « der des ders » et incarnait le deuil de masse. Les discours officiels prononcés lors des cérémonies du 11 novembre le rappelaient régulièrement.

Honorer la mémoire de ceux qui donnèrent leur vie pour la défense des valeurs de la République, rendre hommage à toutes les victimes des guerres et transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations, tels sont les enjeux de la commémoration et des monuments aux morts, tout à la fois lieux et devoir de mémoire.

Assister aux cérémonies au monument aux morts est un acte citoyen essentiel. Ces rassemblements permettent d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté, la paix et les valeurs de la République. Ils rappellent les sacrifices consentis par des générations entières afin que nous puissions vivre aujourd'hui dans un pays libre et démocrate.



Votre présence lors des cérémonies montre que l'engagement des anciens combattants n'est pas oublié et que la mémoire collective continue de se transmettre. Ces moments de recueillement favorisent le lien entre les générations, en permettant aux plus jeunes de comprendre l'histoire et le sens du devoir de mémoire.



n°1 en
France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

1

Téléchargez gratuitement
l'application

2

Recherchez votre Commune
ou votre Code Postal

3

Cliquez sur le  pour
l'ajouter à vos favoris et
recevoir les notifications

Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE TARN-ET-GARONNE

**Protégez vos proches :
Installez un détecteur de fumée !**

CHAQUE ANNÉE EN FRANCE

- Plus de 250 000 incendies domestiques,
- 1 incendie toutes les 2 minutes,
- La moitié des incendies meurtriers ont lieu la nuit,
- Un incendie peut devenir mortel en moins de 3 minutes.

LE DÉTECTEUR DE FUMÉE SAUVE DES VIES

Obligatoire dans tous les logements depuis le 3 mars 2015, le détecteur autonome avertisseur de fumée (DDAF) :

- détecte les fumées toxiques émises dès les premières flammes,
- Émet une alarme puissante, même la nuit,
- Alerte les occupants pour évacuer à temps et appeler les secours.

Installez au moins un détecteur par étage, idéalement dans le couloir ou à proximité des chambres. Vérifiez régulièrement (idéalement chaque année) les piles et testez l'alarme.



ET LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Invisible, inodore et mortel, le monoxyde de carbone (CO) provient d'une mauvaise combustion (gaz, bois, fioul, charbon). Pour vous protéger, installez un détecteur de CO est fortement recommandé près des chaudières, cheminées et tout chauffage à combustion.

RAPPEL pour votre sécurité : Vérifiez vos installations de chauffage chaque année avant la saison hivernale. Ramenez votre conduit de cheminée une fois par an.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ le 18 ou le 112

**Pour plus d'informations : www.sdis82.fr
Ou adressez-vous au centre de secours le plus proche de chez vous.**



ENTRETIEN DES TROTTOIRS – ARRÊTÉ DU MAIRE

Riverains, vous êtes concernés !

L'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales dispose que le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoyage.

L'entretien des trottoirs doit être assuré le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles.

(Validé par arrêté municipal).



Atelier Trico Thé

tous^{les} mardis après-midi
de 14h30 à 18h

Salle des mariages

Bvd Jean Delzars

à Réalville

Apportez vos aiguilles, crochets
et vos pelotes de laine

06 07 44 06 80 - 06 04 47 12 85

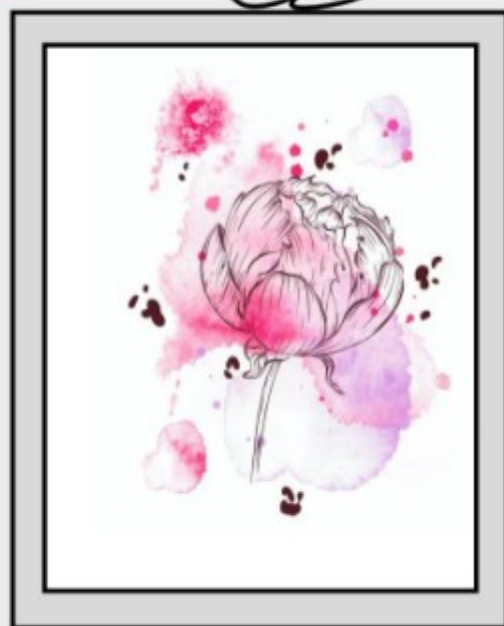
Atelier aquarelle Tous niveaux

tous^{les} mercredis^{matin}
de 9h à 12h

Salle réunion

au-dessus de la médiathèque

à Réalville



06 07 44 06 80 lentracte82realville@gmail.com

Club des Aînés RÉALVILLE - CAYRAC

Durant l'année 2025, le Club a organisé les activités et voyages suivants :

- le 23 février : Thé dansant,
 - le 1 mars : Spectacle NADAU à Eurythmie Montauban,
 - le 8 mars : Spectacle Les Chevaliers du Fiel au Zenith de Toulouse,
 - le 9 mars : un Loto à Cayrac,
 - le 23 mars : Thé dansant,
 - le 31 mars : Spectacle Folklores du Monde au casino BARRIERE à Toulouse,
 - le 26 avril : Fête des Fleurs à FOURCES (32),
 - le 11 mai : Fête de la fraise à BAULIEU (24),
 - du 19 au 24 mai : un voyage aux BALÉARES,
 - le 12 juin : une sortie en AVEYRON (Château d'Estaing, trou de Bozouls),
 - du 11 au 13 septembre : Le PUY du FOU,
 - le 18 septembre : une journée à ALBI (cathédrale Sainte Cécile),
 - le 21 septembre : Thé dansant,
 - le 6 octobre : le repas annuel du Club,
 - le 19 octobre : Thé dansant,
 - du 28 au 31 octobre : un voyage en Espagne (spectacle avec Patrick FIORI),
 - le 9 novembre : un Loto à Réalville,
 - le 23 novembre : Thé dansant,
 - le 30 novembre : un goûter à Réalville offert aux adhérents (animation avec chanteurs),
 - le 4 décembre : Spectacle Music-hall à L'ANGE BLEUE (33),
 - les 17 et 18 décembre : la Ronde des Crèches dans le Gers,
 - le 31 décembre : soirée de la Saint Sylvestre à Réalville au son de l'Accordéon,
- et tous les 1^{er} Mercredis du mois un concours de belote à Cayrac.



≥ Programme 2026 :

En ce qui concerne les voyages, le programme complet n'est pas encore arrêté, seule certitude le grand voyage qui aura lieu du 4 au 11 Mai en ANDALOUSIE.

Deux lotos seront également programmés, le repas du Club avec un spectacle music-hall pour marquer **les cinquante ans de l'existence du Club**, cinq « Thé dansant » ainsi que les concours de belote tous les 1^{er} mercredis de chaque mois.

Les dates et précisions sur les sorties et animations vous seront communiquées dès que possible.



L'ADMR de Réalville, service d'aide à domicile

Implantée depuis 1950, l'ADMR de Réalville poursuit sa mission : accompagner les habitants du territoire dans les gestes du quotidien, avec écoute, bienveillance et professionnalisme. Avec **17** intervenants à domicile, **8** bénévoles et **120** bénéficiaires, l'association reste un acteur incontournable du lien social local.



Le portage de repas : bien manger, en toute sérénité

Parce que bien s'alimenter est essentiel pour rester en forme et vivre chez soi le plus longtemps possible, l'ADMR de Réalville propose un service de portage de repas à domicile sur les 4 communes du secteur.



Les repas sont préparés par ANSAMBLE, à partir de produits frais et de saison, et adaptés à chaque régime alimentaire (sans sel, diabétique).

Ils sont livrés tous les deux jours, sous forme de plateaux-repas complets, garantissant sécurité, équilibre et plaisir gustatif.

Nouveauté : les bénéficiaires peuvent désormais choisir entre deux menus différents à chaque livraison, afin de varier les plaisirs tout en respectant leurs goûts et habitudes.

Des services pour tous les besoins du quotidien

L'ADMR de Réalville intervient également pour :

- le ménage, repassage, nettoyage de vitres,
- l'accompagnement aux courses ou chez le médecin,
- l'aide au lever et au coucher,
- l'accompagnement des personnes en situation de handicap,
- l'aide aux repas,
- l'aide à la toilette,
- l'aide administrative, maison/animaux,
- la téléassistance **FILLIEN** ADMR.



Deux nouveaux services viennent compléter l'offre : **le jardinage/petit bricolage** et **le gardiennage** de maison ou d'animaux (tonte, haies, arrosage, surveillance, soins aux animaux, etc.).

Ces prestations seront accessibles à tous, dans le même esprit de proximité et de confiance.

L'association ADMR de Réalville est éligible à l'Avance Immédiate de Crédit d'Impôt (AICI) : 50 % de réduction immédiate sur le coût de vos prestations, sans avance de frais ni attente de remboursement.

INFORMATIONS

- 8 Bis Place des Arcades
82440 RÉALVILLE
- info.realville@fede82.admr.org
- 05.63.31.15.94
- Le lundi de 13h30 à 16h30
Le vendredi de 9h00 à 12h00
- www.admr82.org

SECTEUR D'INTERVENTIONS



► le Comité des fêtes



Petit retour sur l'année 2025,

Deux évènements incontournables ont rassemblé les habitants :

- Le traditionnel marché gourmand s'est déroulé le 28 juin. Cette année, en plus des exposants et des food trucks, un écran géant a permis de suivre la retransmission de la finale du Top 14 pour le plaisir des supporters de rugby. La soirée s'est prolongée avec un concert live du groupe « The Worn shoe's ». Cette soirée conviviale a ravi tous les participants !
- Le 14 décembre, Réalville a fêté Noël avec un peu d'avance. La place Royale a de nouveau été mise en lumière tout au long de la journée. Le matin, les traditionnelles courses ont été un succès avec plus de 500 coureurs adultes et une centaine d'enfants. Les conditions météo étaient agréables. L'esprit de Noël était bien là grâce à la présence du Père Noël et les chants entonnés par la chorale « Les ateliers de Delhia ». La magie a opéré pour le plaisir des petits et des grands. Tout au long de la journée, diverses activités ont été proposées (maquillage, Gelly Ball, IPS, Atelier « déguise ton poney », promenade en calèche, randonnée). Pour clore cette journée, riche en animations, un spectacle pour enfants, offert par l'Assemblée des Parents d'Elèves, a rassemblé les enfants à la salle des fêtes.

A chaque évènement, nous avons pu compter sur le soutien de la mairie et du personnel municipal. Les dons des commerçants de notre commune ainsi que d'autres sponsors ont contribué à la réussite de cette journée. Nous les remercions vivement.

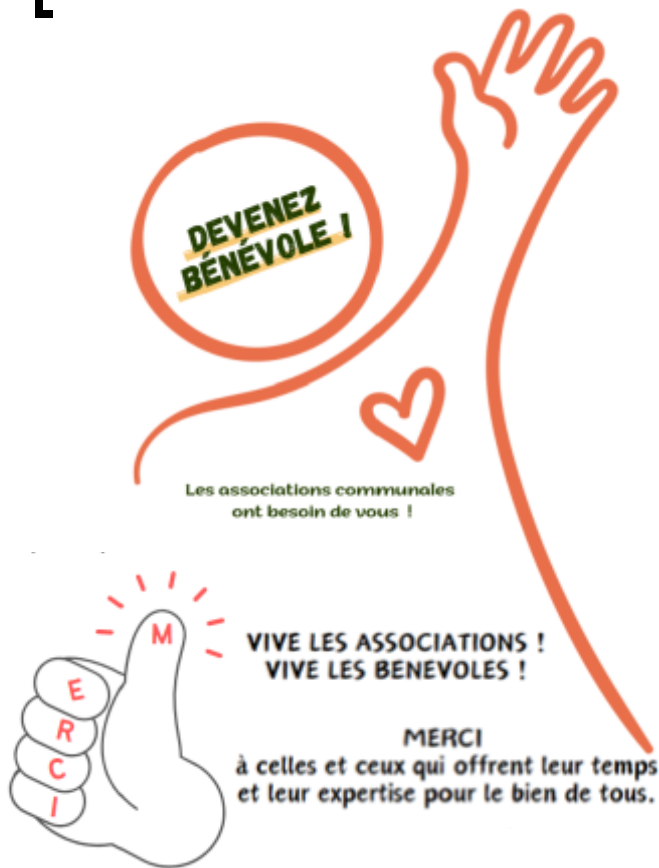
Nous espérons vous retrouver le 6 juin 2026 pour notre traditionnel marché gourmand animé. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour contribuer aux évènements, qui ont pour but de dynamiser notre ville et se retrouver en toute convivialité.



Le président et son bureau :

Président : Samuel AGUILERA, Vice-Président : Paul PENARD,
Trésorier : Maurice CASSAN, Vice-Trésorière : Nadine PECHARMAN,
Secrétaire : Marie-Christine CYPRES, Vice-secrétaire : Julien MANINAT.

comitedesfetesrealville82@gmail.com



► Dynamic Club Gym

2025/2026

Dynamic'Club Gym

*Salle des fêtes
de Réalville
Lundi 20h30
Jeudi 19h30*

1er cours offert
reprise le jeudi
18 septembre

Tel: 0675083850

Ne pas jeter sur la voie publique

► Gymnastique volontaire Réalville / Cayrac



L'association de gymnastique volontaire de Réalville, présente sur la commune depuis plus de 34 ans, propose à ses adhérents deux séances hebdomadaires de mise en forme. La première a lieu tous les mardis après-midis de 14h45 à 15h45 gymnastique douce mais intense.

La seconde séance, ajoutée en 2017, se tient les mercredis matins de 9h30 à 10h30 et est consacrée à la mémoire et à l'équilibre. Le centre de loisirs de Réalville est mis à la disposition de l'association gracieusement, hors vacances scolaires.

Notre animatrice Vanessa GARDES est diplômée et salariée par le Codep 82 l'antenne départementale de la Fédération Française de gymnastique volontaire.

La cotisation annuelle pour 1 séance est de 73 euros et 90 euros pour les 2 (tarifs 2025/2026). Divers moments de convivialité sont prévus chaque année !

Pour plus de renseignements :

Mme PEYRUSSE Jeannine, présidente (06.78.44.78.08),

Mme MALBREL Yvette, trésorière (06.17.48.33.75),

Mme BONNET Liliane, secrétaire (05.63.67.23.98).



L'Association des Parents d'élèves Réalville - Cayrac



L'Association des Parents d'Elèves (APE), est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à l'animation de nos écoles.

Tous les parents ayant un enfant scolarisé au sein du groupe scolaire Chanterive à Réalville peuvent en faire partie.

L'association a besoin pour exister et fonctionner de membres disponibles. C'est pour cela que nous avons besoin de vous pour le bureau, et de votre soutien afin d'être encore plus actifs au sein de l'école.

**Vous avez du temps disponible, c'est tant mieux, vous n'en avez pas, ce n'est pas grave.
Chacun a sa place dans notre association au gré de ses envies et de ses disponibilités.**

Tout le monde peut se rendre aux réunions pour y apporter ses idées, ses suggestions, sans pour autant en être membre, ni se sentir obligé ou forcé à participer aux manifestations.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! La bonne ambiance est garantie et chacun s'investit selon ses disponibilités... Nous comptons parmi nous une trentaine de membres actifs.

LE RÔLE DE L'APE :

Au sein de nos écoles maternelle et élémentaire, l'APE a pour but d'assurer la participation au financement des sorties scolaires et animations diverses ; mais également de représenter les parents lors des conseils d'école. Ces derniers sont l'occasion de servir de médiateur avec l'équipe enseignante, l'équipe éducative et la municipalité.

L'APE propose diverses animations tout au long de l'année de façon à pouvoir assurer le meilleur soutien financier possible aux enfants et leur permettre ainsi de faire de nombreuses activités :

Loto en février, Vide-greniers au Printemps, Kermesse en fin d'année scolaire.

Composition de l'APE du groupe scolaire Chanterive, Réalville-Cayrac:

Présidente : Anaïs RICHEZ - **Vice-Président** : Charlotte CHANRION - **Trésorière** : Madison CAPELLE
Vice-Trésorière : Céline GAILLARD - **Secrétaires** : Faozia MASBAHI et Vanessa HEUZÉ.

Contacts :

- **APE** : aperealvillecayrac@yahoo.fr
- **RPE** (Représentants des Parents d'Elèves) : rpe.chanterive@gmail.com

TÉLÉTHON

Le bureau et ses membres sont heureux de vous annoncer que grâce à vos dons, à votre participation nous avons pu faire un don au téléthon en 2025 d'environ 2 500 €. L'association ne comporte que 8 membres et pratiquement aucune association réalvilloise ne répond à nos demandes. Il a été organisé cette année un repas à la salle des fêtes de Cayrac le 15 novembre dernier. Une ambiance festive avec beaucoup de monde présent ! Encore merci.

Concernant la bourse à tout faire qui s'est déroulée à la salle des fêtes de Réalville le 22 novembre dernier, elle a moyennement fonctionnée. Du monde était présent pour le lavage des voitures proposées par les pompiers ainsi que la randonnée organisée par l'amicale laïque. L'année 2026 débutera le 1er février par une après-midi country à la salle des fêtes de Réalville.



Un grand merci aux communes de Cayrac et Réalville pour leur aide et leur soutien.

Le Président, Jean-Pierre TEYSSIÉ,

INNOVER POUR GUERIR



► Centre Yoga Relaxation



Les cours de yoga proposés à Réalville s'inscrivent dans la tradition du Hâtha Yoga. Ils ont pour objectif de rendre le yoga accessible au plus grand nombre afin de ressentir les bienfaits de cette pratique.

Les séances de yoga comprennent des postures allongées, des postures debout, des enchaînements de postures, des exercices respiratoires, et une relaxation en fin de cours.



Selon les séances, les enchaînements peuvent être lents ou plus rapides et la respiration plus ou moins prononcée. Le plus important est de pratiquer sans forcer, selon ses limites.

Par cette pratique, nous développons progressivement une qualité de présence, ce qui a pour effet de calmer notre mental et apaiser l'agitation intérieure. Les cours ont lieu les lundis à 17h30 et 19h.

Pour tout renseignement, contacter Nathalie au 06 08 58 97 21.



► L'UNC - Union Nationale des Combattants



Aujourd'hui... comme hier
**L'UNC défend
les droits
des combattants**



L'Union Nationale des Combattants a vocation à entretenir l'esprit de camaraderie et d'entraide qui règne au sein des effectifs de la sécurité nationale : armée, gendarmerie, sapeur, etc... et raviver et honorer le souvenir de ces hommes et ces femmes qui ont servi et parfois qui sont morts pour la France.

Nous poursuivons cette aide au-delà de leur vie active et même auprès de leur conjoint survivant.

Nous sommes présents aux cérémonies officielles en présentant les drapeaux mais aussi aux actions de solidarité locales (aide à l'Ukraine, Téléthon, Octobre Rose). Au cours de l'année, nous nous réunissons en Janvier pour le partage de la galette et en septembre pour un repas amical ouvert aux membres et leurs proches.

Nous pouvons aussi proposer une documentation historique via notre organe de tutelle et ainsi être des passeurs de mémoire. Nous avons accueilli cette année Estelle, étudiante, porte drapeau volontaire et nous souhaiterions que d'autres jeunes nous rejoignent pour assurer le passage de témoin. Si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre en appelant Bertrand THIBAUT au 06.20.58.83.70. ou Jacques AIRAUT au 06.32.75.28.74.



► l'ACCA de Réalville



Une nouvelle saison de chasse a débuté le 14 septembre 2025 sous un climat convenable nous permettant d'agréables promenades avec nos fidèles compagnons, chiens d'arrêts ou chiens courants.

Nous remercions les propriétaires terriens et agriculteurs de nous permettre de pratiquer notre loisir sur leur propriété comme chaque saison.



Pour rappel, concernant le déroulement des battues, nécessaires pour respecter le plan de chasse imposé par la préfecture, nous mettons des panneaux « chasse en cours » pour signaler notre action et inciter les automobilistes à ralentir et ne pas dépasser 30km/h afin d'éviter tout risque de collision et d'accident. Merci à toutes celles et ceux qui ralentissent et nous respectent.



Nous constatons toujours un très grand nombre de nuisibles, renards et ragondins notamment, qui occasionnent des dégâts chez les agriculteurs et les particuliers malgré des opérations de régularisation.

Soyez très vigilants sur les routes face aux risques de collision avec des animaux en très grand nombre, notamment sangliers, chevreuils et blaireaux et même cerfs.

(1er cerf prélevé sur la commune de Réalville cet automne !)

L'ACCA DE RÉALVILLE

vous souhaite de passer d'excellentes fêtes et une très bonne année 2026 !





AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE

ALBIAS – CAYRAC
MIRABEL - REALVILLE

- Tarn et Garonne -



SIÈGE SOCIAL : Hôtel de Ville 22, chemin de Belaygue 82440 CAYRAC
Contacts : Présidente : 06.31.26.81.41. - Vice-Président : 06.33.43.15.42.

Nous avons organisé 4 collectes, se sont présentés 232 donneurs; la dernière collecte de l'année s'est déroulée le 28 octobre à Mirabel. Nous sommes satisfaits des résultats. Nous avons réalisé une très belle année !

Comme tous les ans, début septembre nous avons organisé notre après-midi rando à l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang. C'était le 6 septembre à Albi; 80 marcheurs ont participé et nous avons terminé autour d'un repas froid dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Merci aux municipalités pour le prêt des salles. Merci aux BÉNÉVOLES de l'AMICALE pour leur implication au sein de l'association, nous sommes actuellement 25 Bénévoles.

DON du SANG = DON de VIE

Notre assemblée générale a eu lieu en novembre dernier.

**Un grand MERCI à tous les Donneurs, leur geste permet de soigner des malades,
des accidentés de la route et aussi de fabriquer des médicaments.**



► Club Automobile Rétro

L'association **CLUB AUTOMOBILE RETRO** de Réalville est créée depuis déjà 2 ans. Nous constatons la présence de nos adhérents à chaque sortie organisée. Nous sommes de plus en plus nombreux ! MERCI !

Il en ressort un esprit d'équipe, de partage, de respect, d'amitié et nous passons à chaque fois des moments mémorables.

Nous remercions également la mairie de Réalville pour le prêt des salles communales et de la salle des fêtes.

Nous espérons que l'année 2026 sera aussi belle et nous comptons sur vous !

Vous êtes, comme nous des passionnés, venez nous rejoindre, les nouveaux adhérents sont les bienvenus !

Contact au 06.84.71.64.83

► 1820^{ème} section de la Médaille Militaire de Caussade / Montpezat-de-Quercy / Montels / Réalville et Cayrac

La Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire défend et illustre un héritage moral et éthique qui remonte bien au-delà de 1852, date de fondation de la décoration.

La Médaille Militaire constitue la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats. Elle peut être concédée en récompense de services exceptionnels aux officiers généraux. L'association est ouverte à tous les militaires et à tous les gendarmes (en activité ou en retraite), soit comme titulaire de la Médaille Militaire, soit comme membre associé, également comme veuve ou veuf d'un ancien militaire ou gendarme.

C'est une association d'ENTRAIDE, c'est également une association patriotique qui participe aux cérémonies commémoratives.



Coordonnées :

Président,

M. VIEILLAME Raymond (06 63 76 33 15),

Courriel : president1820medaillelilitaire@gmail.com



Cérémonies patriotiques à Réalville et Cayrac.

Les membres du bureau :

- Président : Fabrice CUQUEL,

- Trésorier : Michel BOUSQUET,

- Vice Président : Danièle CARTAILLE DELORD

- Secrétaire : Angélique CUQUEL.





Cours de Cardio Fitt

Salle des fêtes de Cayrac

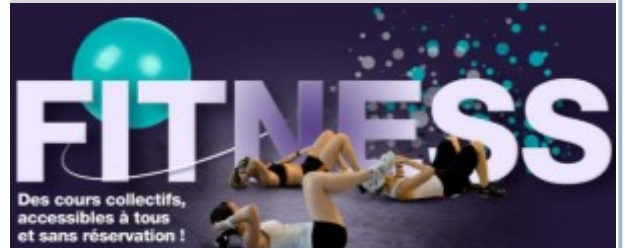
Cours encadrés par une animatrice compétente et diplômée

Tel : 06 50 78 54 82

FITT-FORM



- Pilates
- Step
- Zumba
- Fitt dance
- Renforcement musculaire
- Stretching
- Gym douce
- Body fitt



L'ENTRACTE - Jardins en aquarelle



Les aquarellistes de l'association L'ENTRACTE ont peint sur le thème du jardin en lien avec le projet

pédagogique mené par les classes de maternelle de l'école Chanterive de Réalville.

La mise en scène des cadres sur les murs de la salle d'éveil s'est faite en septembre 2025.

Les enfants de maternelle prendront plaisir à compléter cette composition.

06 07 44 06 80 lentracte82realville@gmail.com



VOLLEY-BALL



REALVILLE-CAYRAC

La saison dernière 2024/2025 s'est terminée par une 4^e place en championnat, ce qui nous a permis de participer aux phases finales et perdre en 1/2 finale contre l'équipe de Moissac gagnante de la saison.



Pour tout renseignement, veuillez contacter Angélique GARCIA au 06.23.14.48.39

Nous entamons la saison 2025/2026, avec la même envie et détermination : finir dans les 4 premières pour jouer les phases finales.

Cette année l'équipe est composée de : Garcia Angélique, Salacroux Virginie, Coudon Céline, Levard Sarah, Fauré Charlène, Cribier Charlène, Verdier Christine, ainsi que 2 nouvelles joueuses : Nadège Artoux et Bojo Peggy.

La motivation et la bonne humeur sont toujours là, et vous pouvez venir nous encourager les mardis soirs à la salle des fêtes de Réalville !

► Le Goujon Réalvillois

Bilan de la saison écoulée 2025 et perspective 2026.

Le nombre de pêcheurs cette année est resté stable avec 104 adultes hommes (+5 par rapport à 2024), 4 femmes et 12 mineurs, 27 cartes enfants de moins de 12 ans et 12 cartes journalières. Soit 159 membres à jour de leur cotisation.

Pour la saison de pêche à venir, les alevinages de truites Arc-en-Ciel seront pratiquement identiques à ceux de 2025 malgré une nette augmentation de leur prix ! Des lâchers sont programmés pour l'ouverture de la truite le samedi 14 mars 2026 et pour le week-end de Pâques soit 220 kilos à répartir sur ces deux dates. (Lère, lac de Lastours et lac de Bioule).

Le traditionnel concours de pêche de notre AAPPMA aura lieu dans le cadre des grandes fêtes de Cayrac le dimanche 5 juillet 2026 au lac de monsieur Alain SOULIÉ, suivi d'un repas à la salle des fêtes du village. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au sein de notre association.

Les cartes de pêche 2026 seront en vente au point habituel chez le président, avec la possibilité de les déposer au Tabac Presse chez Josiane Bonhomme (RD820) ou sur internet. Les villages de Bioule, Cayrac et St Vincent d'Autejac font partie de la zone d'influence de notre AAPPMA.

L'assemblée générale du Goujon Réalvillois se tiendra le 6 février prochain à 20h30 à la salle des mariages de la mairie de Réalville.



Composition du bureau :

Président : Alain MONTE (06.11.30.29.98), *Vice-président* : Serge CARRIE,
Trésorier : Pierre ROBILLARD, *Secrétaire* : Daniel VAUGELIN.

Le bureau de notre AAPPMA vous souhaite une très belle année 2026 et une formidable saison de pêche dans le plus grand respect de notre magnifique nature et de son environnement !



► Avenir Bas Quercy

L'AVENIR BAS QUERCY FOOT, avec ses 205 licenciés a soufflé, au mois de juin, sa première bougie avec le constat d'une belle saison. En effet, côté senior masculin, notre équipe 1 est Vice championne de D3 et notre équipe 2 Championne de D4. Ils sont donc montés en division supérieure. Notre équipe 3 se classe 3ème de son championnat, sous la houlette des entraîneurs Sébastien RISPE, Frédéric ALBIGNAC, Florian LALANDE, Jérôme BATTUT et Americo DIAS COELHO.

La saison 2025-2026 s'annonce palpitante pour nos trois équipes seniors avec pour objectif le maintien. Nous sommes persuadés que ces objectifs seront atteints grâce à l'enthousiasme et la grande valeur de nos joueurs prêts à porter haut nos couleurs !

L'ABQF a également fêté les un an d'existence de son équipe féminine, entraînée par Philippe BORDES et Yannick SAVIGNAC qui ont su créer une belle cohésion de groupe, composé de joueuses expérimentées ou novices mais avec un bel état d'esprit, une persévérance sans faille, une joie de se retrouver qui donne envie de les soutenir et les encourager. Elles représentent à elles seules la beauté de notre sport. De même, notre école de foot se développe sous l'enthousiasme de Yannick SAVIGNAC et la qualité de nos éducateurs que je remercie grandement pour le travail accompli chaque semaine auprès de vos enfants qui ne font que progresser ! De nombreux petits joueurs nous ont rejoint pour porter nos couleurs chaque samedi avec fierté et passion.

Après un travail acharné de nos éducateurs, nous pouvons dire que notre club présentera une, voire deux équipes dans chaque catégorie, ce qui n'est pas arrivé depuis au moins dix ans ! Cela démontre que notre club vit bien et qu'il peut entrevoir un bel avenir !

Nous exprimons également nos sincères remerciements aux communes de Réalville, Mirabel et Cayrac, à la communauté de communes du Quercy Caussadais, sans oublier les entreprises et sociétés partenaires ou sponsors qui nous ont fourni un accueil très engageant et fort qualitatif. N'hésitez pas à faire appel à leur service ! Grâce à leur générosité et au travail de nos bénévoles, beaucoup de travaux ont été réalisés sur les sites de Réalville et Mirabel. En effet, achat et montage d'une buvette au stade de Réalville, aménagement de stockage de matériels, changement des spots lumineux, aménagement de la buanderie, réfection des bancs de touche, changement des buts à huit à Mirabel, tout cela réalisé par nos bénévoles ! Je tenais à remercier particulièrement Thierry BETRIU, Julien et Gilbert ALBIGNAC pour leur sens du travail bien fait !

Je souhaite longue vie à l'ABQF, que nos couleurs grenat et blanc soient synonyme de victoire. Pour porter encore plus haut nos couleurs et poursuivre ce travail de fond, nous avons besoin de vous et de votre engagement alors rejoignez-nous et vive l'ABQF !



Stéphane MARTY.
Président de l'Avenir Bas Quercy Foot.



AMICALE LAÏQUE SPORTS LOISIRS MIDI QUERCY

SAISON 2025 / 2026 - BADMINTON - RANDONNÉE - SKI -

ADHÉSION AMICALE : 1 seule FORMULE pour toutes les activités proposées

Badminton - Randonnée - Ski - Journée Découverte - Assurance

Scolaires

10 €

Non Scolaires

15 €

➤ LES ADHÉRENTS À L'AMICALE BÉNÉFICIENT :

Des structures de l'association, des tarifs préférentiels pour les activités et participent à la vie de celle-ci.
Règlement par chèque à l'ordre de : **AMICALE LAÏQUE MIDI QUERCY** (les coupons associations de la communauté des communes du Quercy Caussadais sont également acceptés).



➤ ADRESSE DU SITE DE L'AMICALE

www.amicalelaiquemidiquercy.jimdofree.com

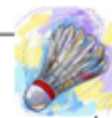


➤ ADRESSE MAIL DE L'AMICALE

amicalelaiquemidiquercy@gmail.com

➤ BADMINTON:

2 Séances à la salle polyvalente de Réalville le lundi de 19 h à 20 h 30 et le mercredi de 19 h à 21 h.
RESPONSABLE : Mme Marie-Line BÉDÉ Tél : 05 63 67 10 54



➤ RANDONNÉE :

LE SAMEDI après-midi départ covoiturage 13 h 30 parking Salle des Fêtes de CAYRAC et 14 h sur le site.
RESPONSABLES : Mme Michèle GIULIANI Tél : 06 84 78 56 75 - M. Gérard GERMAIN Tél : 06 76 18 26 37
M. Jean-Paul BEZOMBES Tél : 06 87 75 33 57 - Mme Yvette MALBREL 06 17 48 33 75



LE DIMANCHE après-midi départ 13 h 30 (à respecter impérativement) parking Salle des Fêtes de CAYRAC.
RESPONSABLE : Mme Marie-Line BÉDÉ Tel: 05 63 67 10 54

CALENDRIER: Sorties tous les samedis et tous les dimanches selon météo (voir programmes sur le site).

SÉJOURS RANDONNÉES :

Groupe 1 (Marie-Line Bédé) : du 18 au 23 MAI 2026 : Avignon et ses environs (84).
Groupe 2 (Jean-Paul Bezombes) : du 1^{er} au 4 Juin 2026 : Bolquère et ses environs (66).
Informations (programme - prix) sur fiches présentation des séjours, ultérieurement.



➤ SKI : JOURNÉES et SÉJOURS à la NEIGE

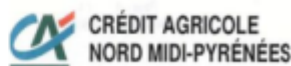
Samedi 24 Janvier 2026 : Ax 3 Domaines.
Du lundi 2 au Samedi 7 Février 2026 : Séjour ski - rando raquettes Grandvalira - Hôtel Coray à Encamp.
Lundi 23 & Mardi 24 Février 2026 : Ski - Randonnées Loudenvielle - Bagnères de Luchon - Peyragudes - Superbagnères.
Samedi 14 Mars 2026 : selon enneigement.
RESPONSABLE : M. Jean-Paul BEZOMBES Tél : 06 87 75 33 57

Informations et tarifs sur fiche spécifique à la section activités à la montagne.



➤ WEEK-END « DÉCOUVERTE » et « FIN de SAISON »

Samedi 13 & Dimanche 14 Juin 2026 : Artouste et ses environs (64).
Dimanche 28 Juin 2026 : Animation fin de saison à déterminer.
Des informations précises seront fournies ultérieurement.



Mairie de CAYRAC
(82440)

► La FNACA**FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN
ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE**

Déclarée au Journal Officiel de 17 juin 1963

COMITÉ DE RÉALVILLE-CAYRAC
Siège social : 82440 Mairie de Réalville**Assemblée générale du 21 novembre 2025.**

Malgré les aléas de la vie et les lois de la nature, notre comité continue son chemin.

En effet, le 21 novembre 2025, les adhérentes et adhérents étaient convoqués à l'assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes de Réalville.

- À 11h, à la demande du président, la réunion pouvait débuter : avant toute chose, une minute de silence était demandée à la mémoire de nos camarades disparus depuis notre dernière assemblée : M. FERRERO Jean, M.ZAGO Louis et M. MORAS Serge ainsi qu'aux défunts de nos familles. Ensuite, il a souhaité la bienvenue aux représentants de nos deux communes.

L'ordre du jour pouvait être abordé :

Rapport-Bilan moral : il fait ressortir que nos drapeaux sont sortis 14 fois pour accompagner nos camarades décédés dans le secteur.

- Bilan financier : Compte tenu de notre âge et de nos problèmes de santé, aucune manifestation ne peut être programmée ; résultat un déficit de 1 000 € est apparu.

Modification des articles 1 et 7 des statuts :

Art. 1 - Dorénavant, à la demande du président, l'association portera le nom :

COMITÉ FNACA de REALVILLE-CAYRAC (accepté à l'unanimité).

Art. 7 - Le comité comprendra 3 membres :

- Un président,
- Un secrétaire,
- Un trésorier.

Voté à l'unanimité.

Renouvellement du bureau :

Président : M. MORAS Gaston, né le 29 septembre 1936,

Trésorier : M. DELBREIL Daniel, né le 11 juin 1953,

Secrétaire : M. DELFAU Jean, né le 13 janvier 1938.

Questions diverses :

- Notre journée traditionnelle « Coques » à la demande générale, sera programmée courant janvier 2026,
- La commémoration du « cessez-le-feu » en Algérie aura lieu le samedi 21 mars 2026 aux heures habituelles.

L'ordre du jour étant épuisé, le président donnait la parole aux représentants de nos deux communes qui nous souhaitaient bonne route malgré notre avancée en âge avec tout ce que cela comporte.

À 11 heures, le président clôturera l'AG et invita tous les présents prendre le verre de l'amitié en toute convivialité. Venait ensuite l'heure de prendre le repas servi par notre traiteur « l'envie est belle », menu apprécié par tous les convives.



Bienvenue à la médiathèque de Réalville



La médiathèque est heureuse
de vous accueillir les :
Lundi de 15 h à 17h30
Mercredi de 14h30 à 17h30
Vendredi de 15h30 à 18h

L'inscription est gratuite

Il est possible d'emprunter jusqu'à 12 documents par personne
pour une durée de un mois :

Des livres de tous les genres et pour tous : des albums, des
romans, des documentaires, des bandes
dessinées, des mangas etc... pour tous les âges, enfants et adultes.
Des CD, des DVD et des jeux
Et aussi, des magazines. ...



Les déchèteries du Quercy Caussadais



C'est tous les jours un peu plus vrai. Le SDD82 fait évoluer ses déchèteries pour vous offrir les meilleures conditions d'accès possible et pour vous accompagner dans le tri.

Ce qui va bientôt changer :

- Une nouvelle signalétique : de grands panneaux illustrés et explicatifs vont être installés, à chaque benne, pour guider les usagers dans le tri à effectuer. Aussi, un panneau d'information, à l'entrée de chaque déchèterie vous rappellera que le QR code d'accès, le tri des déchets et le respect des consignes de l'agent valoriste sont une nécessité pour se présenter en déchèterie ;
- Des nouvelles filières de tri : mousses et matelas, bois, plastique, plâtre, laine de verre, fenêtres, jeux et jouets,

outils du peintre, pneus véhicules légers non jantés.... Le tri se fera désormais en grande partie par type de matériaux. Votre passage sur la déchèterie sera d'autant plus rapide que votre tri en amont sera précis ;

- La gratuité de la reprise. Condition sine qua non : le tri doit être bien effectué pour toutes ces nouvelles filières.

Ainsi, l'acceptation de ces déchets sera soumise à la gratuité, pour les particuliers comme pour les collectivités et les professionnels ;

Depuis 2022, l'inscription en déchèterie s'est modernisée, elle s'effectue en 2 minutes sur le site www.sdd82.fr, rubrique : M'inscrire en déchèterie !

Grâce aux optimisations déjà effectuées ces dernières années, c'est trois fois moins de déchets provenant des déchèteries qui sont enfouis en 5 ans. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru.

Chaque usager est acteur du bon fonctionnement de la déchèterie. Ensemble, continuons à faire de nos déchèteries les premiers maillons d'une économie circulaire et d'un recyclage efficace !

Formulaires d'inscription disponibles en ligne ou sur demande par mail, par téléphone et par courrier.



- www.sdd82.fr
- <https://facebook.com/leSDD82>
- dct.sdd@ledepartement82.fr
- 05 63 91 77 40
- SDD82 - Hôtel du Département
100 Bd Hubert Guouze
82000 Montauban



HORAIRES D'OUVERTURE DE VOTRE DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CAUSSADE						
MOLIÈRES						SEMAINES PAIRES
MONTPEZAT-DE-QUERCY						SEMAINES PAIRES
SEPTFONDS						

MATIN Déchèterie ouverte de 8h30 à 12h

APRÈS-MIDI Déchèterie ouverte de 14h à 17h30

Dernière entrée autorisée : 10 minutes avant l'heure de fermeture.
Fermées les dimanche et jours fériés

Une question pratique ou générale ?
05 63 91 77 40

Pour joindre votre déchèterie :

- Caussade, 06 59 09 14 99
- Molières, 06 59 09 67 02,
- Montpezat-de-Quercy, 06 59 09 62 21
- Septfonds, 06 59 09 66 93



Un portail piéton pour l'accès au stade et au terrain de tennis.



Afin de préserver les terrains de tennis et de football et d'éviter les dégradations causées par le passage de quads et de motos, une barrière d'accès piéton a été installée.

Cette installation permet de garantir la sécurité des usagers et de maintenir les équipements sportifs en bon état pour tous.

Merci de bien vouloir respecter cet aménagement.

Merci de votre compréhension.



Bienvenue
↔ CHEZ NOUS ↔



faites comme
↔ CHEZ VOUS ↔

Nouveaux arrivants

BIENVENUE

Bienvenue à Réalville !



Notre commune vous ouvre ses portes et vous souhaite une belle installation parmi nous. Vous venez de rejoindre une commune à taille humaine, fière de son patrimoine, de sa convivialité et de la vitalité de sa vie locale. N'hésitez pas à venir échanger avec l'équipe municipale. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et faciliter votre intégration.

Vous arrivez à Réalville, quittez la commune ou déménagez tout en restant à Réalville,



MERCI de nous faire part de votre nouvelle adresse.

Les informations personnelles que vous nous communiquez sous diverses formes sont strictement confidentielles et destinées au traitement de vos demandes par le service concerné de la commune de Réalville.



Au bonheur des mômes

petits prix de 10h à 18h

NEGREPELISSE
AVENUE DU CHATEAU
MERCREDI 7 JANVIER
SAMEDI 24 JANVIER
MERCREDI 4 FÉVRIER
SAMEDI 21 FÉVRIER

Boutique seconde main vêtements enfants

REALVILLE
SALLE DES MARIAGES
LUNDI 12 JANVIER
LUNDI 9 FÉVRIER

Dépôt vente de la naissance à 14ans
06 56 74 44 81

 au bonheur des mômes
 aubonheur_desmomes

Charlène ouvre sa boutique éphémère.

Jeune maman de deux enfants et native de Réalville, Charlène se lance aujourd'hui dans une aventure qui lui ressemble : la création d'un dépôt-vente de puériculture itinérant.

Sensible aux enjeux environnementaux et convaincus de la nécessité de réduire la surconsommation, Charlène vous propose une boutique de seconde main avec des vêtements de marque pour enfant de 0 à 14 ans.

Au bonheur des mômes ouvre un lundi par mois à Réalville dans la salle des mariages de la mairie.

La boutique fonctionne avec des dépôts si vous avez des vêtements en bon état, vous pouvez venir les confier à Charlène. La vente des articles vous rapporte 40% du prix de vente.

Voici les dates du 1er semestre 2026 pour la commune de Réalville :

Les lundis 12 janvier, 9 février, 9 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin 2026.



Généralisation de la mise en ligne des factures locales et hospitalières sur l'Espace Numérique Sécurisé Unifié (ENSU)

COMMENT TROUVER ET PAYER EN LIGNE
UNE FACTURE LOCALE SUR IMPOTS.GOUV.FR

1- Je me connecte à mon espace « particulier » grâce à :

- mon numéro fiscal de 13 chiffres
- une identification avec France Connect



2- J'identifie le nouveau service « Consulter vos Factures locales et hospitalières »



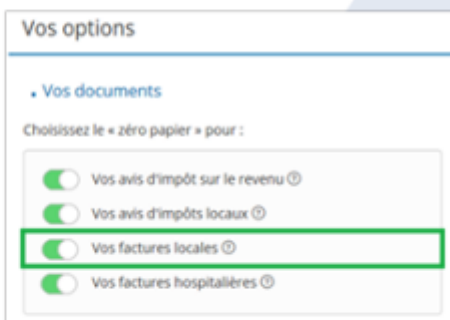
3- Je consulte la facture qui m'intéresse



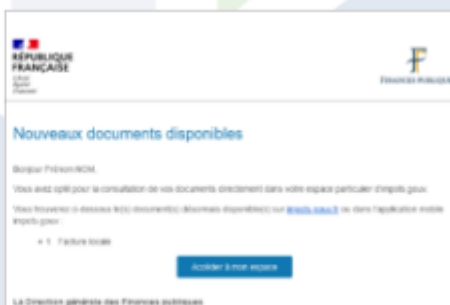
4- Je paye en ligne par carte bancaire ou par prélèvement unique sur mon compte en banque



5- Si je suis satisfait(e), j'opte pour l'option « zéro papier ». Comme les documents fiscaux, les factures seront disponibles sur l'espace pendant plusieurs années.



6- A l'avenir, je serai averti(e) par courriel de l'arrivée de toute nouvelle facture



LA DGFIP À VOTRE SERVICE
VOS FACTURES LOCALES
SERONT BIENTÔT
EN LIGNE !

Depuis le 15 décembre 2025, l'espace particulier des usagers sur *impôts.gouv.fr* devient « Mon espace Finances publiques ».

Dans le cadre de la transformation numérique des administrations publiques, la direction générale des finances publiques mène, depuis plusieurs années, des chantiers de grande ampleur pour améliorer le service rendu aux collectivités locales et aux usagers des services publics locaux.

Depuis le 15 décembre 2025, à la suite d'une expérimentation réussie conduite depuis 2021, les factures émises par les services communaux pour encaissement par le centre des finances publiques sont mises à la disposition de chaque destinataire dans votre espace « particulier » sur le site *impôts.gouv.fr* - espace que chacun utilise, déjà, pour effectuer sa déclaration du revenu ou encore consulter ses avis d'imposition.

A cette occasion, cet espace est renommé « Mon espaces Finances publiques » afin de mieux refléter la diversité des services proposés.

Ce nouveau dispositif ne se substitue pas à l'envoi de factures « papier » par courrier. C'est seulement après avoir testé et apprécié le circuit dématérialisé que vous, usager, si vous le souhaitez, renoncez aux envois « papier » depuis l'application.

Vous pourrez retrouver sur ce portail, en plus des impôts et des contraventions, les différents titres de recettes (loyers, location de salles...).



VOTRE ESPACE PARTICULIER
D'IMPOTS.GOUV
ÉVOLUE

POUR EN SAVOIR PLUS

Vous avez l'habitude de déclarer vos revenus et de payer vos impôts à partir de votre espace « particulier » sur le site *impôts.gouv.fr*. Cet espace sécurisé, protégé par vos identifiant et mot de passe, comportera désormais un nouveau service : la consultation de vos factures locales et hospitalières.

VOS CONTACTS

Pour tout renseignement sur ce nouveau service en ligne, adressez-vous au **centre des Finances publiques indiqué sur votre facture**.

Nos agents sont là pour vous accompagner dans la transition numérique.



Nos enfants, citoyens Réalvillois.



BRÛLURE

Ça va mieux ?

Oui, merci.

Ça ne va pas ?

Non, j'ai du mal à respirer.

MALAISE

Reste assis là, je vais chercher la matresse.

Tu peux rester avec lui, s'il te plaît ?

Oui !

ALERTER

QUE DOIS-JE DIRE ?

1 Qui suis-je ? 2 Où suis-je ?

15 LE SAMU

18 LES POMPIERS

TRAUMATISME

Sur tout ne bouge pas ! je vais chercher de l'aide.

J'ai mal !

PLAIE

Ne pleure pas, ça ne saigne plus. Le maître arrive pour s'occuper de toi.

SAIGNEMENT

Pardon !

Aie, Aie !!

Penche la tête en avant. Pince bien fort ton nez.

3 DÉCRIRE LA SITUATION

RÉPONDRE AUX QUESTIONS

- Nombre de victimes
- État des victimes

Ne pas recueillir sans autorisation.

2 S'IDENTIFIER

DIRE QU'ON EST ET OÙ ON SE TROUVE

- Nom, prénom, âge...
- Adresse de l'école...
- Ce qui y a autour de soi

Si j'étais Maire de Réalville, je ...

Et si c'était toi le Maire ?


Je te propose de laisser parler ton imagination et dis-moi ce que tu ferais si tu devenais le temps d'un instant le Maire de Réalville.

Tu peux proposer une idée pour améliorer la vie du village, une activité que tu aimerais partager avec tes amis ou encore un rêve ou un projet original pour notre commune.

Le Maire, André Mourgues.


**Ecris une phrase commençant par :
"Si j'étais Maire de Réalville, je..."**



 Je remettrais une gare à Réalville pour faciliter le déplacement des habitants qui n'ont pas le permis (car il n'y a pas beaucoup de bus Lio) du moins aux horaires adéquats (Enzo - CMI)



 Je mettrais en place un conseil municipal des enfants (Méline - CM2)

 Je mettrais plus de parterres de fleurs dans le village (Roxanne - CP)





DIS-MOI POURQUOI ON VOTE ?



LA FRANCE EST UNE RÉPUBLIQUE

Les personnes qui dirigent
le pays sont choisies par le peuple.
Ça s'appelle le « suffrage universel ».
La France est une démocratie.

On peut voter pour :



**LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE**
pour diriger le pays
tous les 5 ans



**LES DÉPUTÉS
FRANÇAIS OU EUROPÉEN**
pour voter les lois
tous les 5 ans



LE MAIRE
de sa commune
tous les 6 ans



**LES CONSEILLERS
DES DÉPARTEMENTS
ET DES RÉGIONS**
tous les 6 ans



ZOOM



**On peut choisir une personne qui a les mêmes opinions que
soi pour diriger le pays, une région, un département,
une ville ou pour voter les lois.
On peut exprimer ses préférences par le vote.**



PETITS CITOYENS EN ACTION !

Amuse toi en découvrant les symboles et les valeurs de la République !

Complete la devise

1

LIBERTÉ - _____ - FRATERNITÉ

Indice : tout le monde doit être traité de la même façon.

Mini Quizz

1/ Combien de couleurs sur le drapeau français ?

2, 3 ou 4.

2/ Qui fait les lois ?

Le parlement, les super-héros, la télévision

3/ Le président de la République est élu pour ?

2 ans, 5 ans ou 10 ans



2

Qui suis-je ?

3

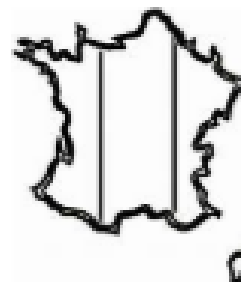
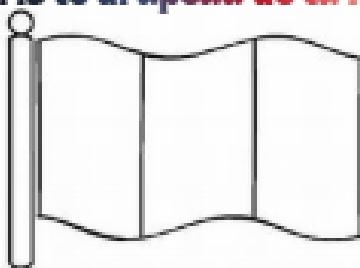
1/ J'ai trois couleurs et je représente la France : _____

2/ Je suis un bonnet rouge porté pendant la Révolution française : _____

3/ On me voit dans toutes les mairies, symbole de liberté : _____

4

Coloris le drapeau de la France



5

Relis chaque action à la valeur de la République correspondante

ACTIONS

Jouer avec ses amis ●

Dire ce que l'on pense ●

Partager ses affaires. ●

Aider un camarade. ●

VALEURS

Liberté. ●

Egalité. ●

Fraternité ●

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS DEVANT CHEZ VOUS !



Les encombrants sont des objets usagés de taille importante, dont on veut se débarrasser en les mettant devant sa porte. Les encombrants sont des déchets qui, du fait de leurs poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères. La loi n'établit pas de liste des encombrants, mais en pratique il peut notamment s'agir d'objets suivants : Meubles (démontés), matelas, électroménager, vélos, ferrailles...

Certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants : gravats, déchets verts qui peuvent faire l'objet d'une collecte spécifique, bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte spécifique, véhicules à moteur (carcasse de voiture) qui doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage.

Les conditions de collecte des encombrants sont définies par le Maire.

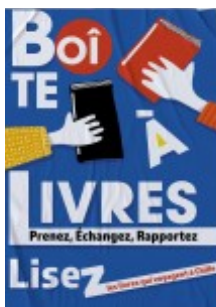


Le 1er lundi de chaque mois, présentez vos déchets devant votre porte en faisant attention de ne pas gêner la circulation avant 6h ou la veille après 18h.

Il suffit de vous inscrire par mail ou par téléphone (Cf infos page 56), le jeudi précédant la collecte.

Sans inscription préalable les encombrants ne seront pas ramassés !

LIRE À VOLONTÉ !



Votre boîte à livre est à votre disposition !

Une boîte à livres est une micro-bibliothèque en accès libre où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. Elle est située sous les arcades devant la mairie.

Cette démarche encourage l'économie circulaire et favorise l'accès à la culture pour tous.

Petits et grands n'hésitez pas, servez-vous !



PRÊT D'UNE BENNE POUR DÉCHETS VERTS

La mairie met à la disposition des habitants de Réalville, gratuitement une fois par an, une benne pour les déchets verts, du vendredi midi au lundi matin. Faites-vous inscrire au secrétariat de Mairie car il y a souvent une liste d'attente. Possibilité d'un deuxième emprunt au prix de 15 €.



Quels sont les déchets végétaux acceptés ?





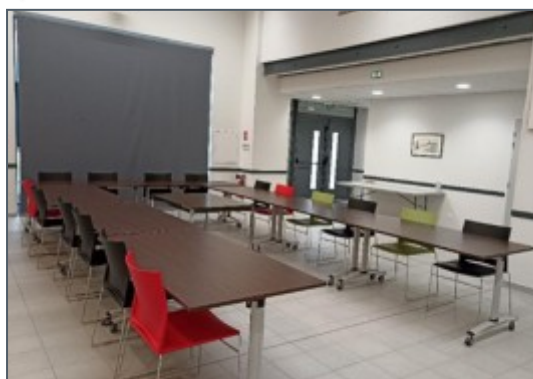
LOCATION DE LA SALLE DE RÉUNION « VIRAZELS »



La salle de réunion Virazels est depuis le 1^{er} septembre 2025 accessible aux entreprises et associations;

- GRATUITÉ aux associations communales,
- 100 € aux entreprises Réalvilloises et associations extérieures,
- Caution ménage : 50 €

Pour enregistrer une réservation, il vous suffit de contacter le secrétariat de Mairie.



LOCATION SALLE DES FÊTES

Par délibération votée en décembre dernier, les membres du conseil municipal ont décidé de louer de nouveau la salle des fêtes sous certaines conditions ;

- Location exclusivement aux Réalvillois avec interdiction de sous-louer la salle.
- Location UNIQUE des deux salles pour un seul tarif :

Tarif ÉTÉ (de mai à octobre) : 500 € / - **Tarif HIVER** (de novembre à avril) : 600 €

Caution location : 1 500 € / Caution ménage : 200 €

PRÊT DE MOBILIERS AUX ADMINISTRÉS

Nous vous rappelons que les administrés peuvent bénéficier toute l'année de tables et de chaises à titre gracieux.

Compte tenu du nombre croissant des demandes et afin de cadrer les prêts, il a été voté lors de la séance du 10 juillet 2020 un règlement intérieur afin de fixer les obligations de l'utilisateur ainsi que les modalités.

La réservation doit se faire dans un délai minimum de 2 jours avant la date de prêt. Elle doit indiquer le nom, prénom et coordonnées de l'utilisateur ainsi que le nombre souhaité de tables et de chaises.

Prise de contact avec le secrétariat de mairie par téléphone ou par mail

(05.63.31.04.41. ou secretariat@realville82.fr)

Un état des lieux est réalisé au moment du retrait et à la restitution du matériel.

Contrat de prêt : la signature du règlement est obligatoire au moment du retrait du matériel.

Un chèque de caution de 10€ par chaise et 20€ par table est demandé à l'ordre du Trésor Public.

Le chèque ne sera pas encaissé si le matériel est restitué en bon état et dans les délais et sera rendu à l'administré.

Dans le cas contraire, les éléments dégradés ou manquants seront dûs sous 24h en Mairie, à défaut, nous procéderons à l'encaissement du chèque de caution.

Il est rappelé que le transfert des tables et chaises est à la charge de l'administré.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LE 1^{ER} LUNDI DE CHAQUE MOIS
ENTRE 6H ET 20H



PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS
AVANT 6 H OU LA VEILLE APRÈS 18 H

ATTENTION !

CERTAINS DÉCHETS SPÉCIAUX NE SONT PAS RAMASSÉS,
IL FAUT LES PORTER EN DÉCHÈTERIE



Ramassage devant votre porte, sur le trottoir ou au bout de votre chemin.
Les meubles doivent être démontés.

Collectes 2026 :

5 janvier, 2 février, 2 mars, 13 avril,
4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août,
7 septembre, 5 octobre, 2 novembre,
7 décembre.



Listes des encombrants NON COLLECTÉS :

gravats, bouteille de gaz, déchets verts,
objets tranchants ou dangereux, ordures
ménagères, déchets provenant de travaux.

Vous inscrire par mail (mairie@realville82.fr) ou par téléphone au 05.63.31.01.41.
au plus tard le JEUDI précédent la collecte.

SOS

18 **POMPIERS**
Feu, inondation, accident ...

17 **POLICE**
Cambriolage, violence, agression, accident de la route...

15 **SAMU**
si tu as besoin de l'aide d'un médecin en urgence

114 **URGENCE SOURDS**
Quelque soit l'urgence, envoie un sms

URGENCE, QUI APPELER ?

SI TU TE SENS EN DANGER

A LA MAISON **119**

SUR LES RESEAUX **3018**

A L'ECOLE **3020**

CENTRE ANTI-POISON
02 41 48 21 21

VIOLENCES CONJUGALES
02 37 34 75 63

ENFANCE MALTRAITÉE
119 ou
0 800 05 41 41

CONTACT

38, PLACE DES ARCADES
82440 REALVILLE

05.63.31.01.41.

mairie@realville82.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

SERVICE ADMINISTRATIF ET POSTAL	SERVICE URBANISME
Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h	Lundi : 13h30 - 17h
Mardi : 8h30 - 12h / 13h30-17h	Mardi : 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h	Mercredi : 13h30 - 17h
Jeudi : 8h30 - 12h	Jeudi : 13h30 - 16h30
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h	

MAIRIE de Réalville	05.63.31.01.41.	
Agence Postale Communale	36.31 (colissimo) 36.39 (banque postale)	
Restaurant Scolaire	05.63.24.19.23.	
École Communale Maternelle	05.63.67.12.37.	
École Communale Élémentaire	05.63.31.04.70.	
Gendarmerie de Caussade	05.63.93.06.00. ou 17	
Perception de Caussade	05.63.93.09.63.	
Préfecture du Tarn et Garonne	05.63.22.82.00.	
SAUR urgence 24h/24h	05.81.91.85.06.	
		Centre hospitalier de Montauban 05.63.92.87.21.
		ENEDIS urgence 24h/24h 09.72.67.50.82.
		Service Technique France Télécom 39.01.
		Pharmacie de garde 32.37.
		Médecin de garde 39.66.
		Maison communautaire Quercy Caussadais 05.63.93.09.63.
		Cabinets Infirmiers :
		• boulevard Jean Delzars 05.63.28.27.74.
		• 33 RD 820 Espace Jean Jaurès 06.80.98.07.02.



Un soupçon de joie. une pincée de réussite.
et une pluie d'amour...
Que 2026 soit un véritable festin de bonheur !

Meilleurs Voeux 2026